



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2459
18 septembre 2015
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

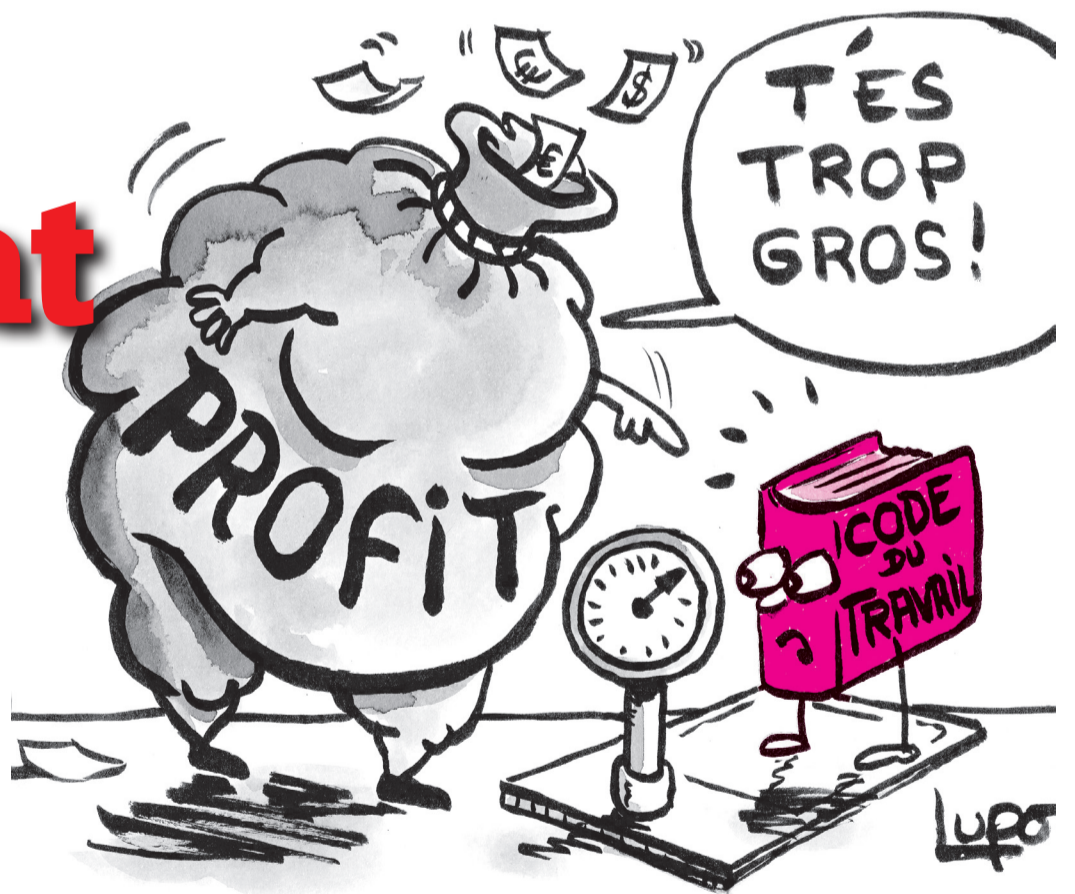
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Code du travail

Le gouvernement démolit les droits des travailleurs

Le patronat applaudit



**Pour défendre
les intérêts
des travailleurs**
**Reconstruire un
parti de classe**

page 2

**L'Europe et
les migrants**
**Fausse
générosité,
vrais barbelés**

page 4

**Lutte Ouvrière
aux régionales**
**Faire entendre
le camp des
travailleurs**

page 16

Reconstruire un parti de classe

Quoi qu'en disent ceux qui veulent ravalier la fête de *L'Humanité* au rang de simple festival de musique, elle reste, comme on l'a vu ce week-end, le plus grand rassemblement populaire et militant du pays. Cette fête ne pourrait en effet pas se tenir sans le dévouement bénévole de milliers de militants et de sympathisants du Parti communiste. Et elle reste un rendez-vous important pour ceux des travailleurs qui veulent discuter de la situation politique et aspirent à changer le monde.

Mais si l'on s'en tient aux discours des dirigeants du PCF, changer le monde restera un rêve car il n'y a plus rien dans leur politique qui permette de comprendre la société capitaliste, sa division en classes sociales et la lutte fondamentale que les travailleurs ont à mener pour le pouvoir politique. C'est aussi en vain que les travailleurs chercheront auprès du PCF une politique représentant leurs intérêts immédiats. Ce n'est d'ailleurs plus le cas depuis longtemps.

Comme son nom le rappelle, le Parti communiste est né dans la foulée de la révolution russe pour reprendre à son compte la perspective du renversement de la bourgeoisie et de son ordre social. Mais le stalinisme est passé par là et le PCF, devenu stalinien pour toute une période, a dévoyé les idées révolutionnaires et véhiculé contre toute la tradition communiste les idées nationalistes et les illusions électoralistes dans la classe ouvrière.

Pendant la Résistance, le PCF a usé du crédit qu'il avait dans les classes populaires pour soutenir le général réactionnaire De Gaulle. Puis, à la Libération, il a mis tous ses efforts pour restaurer l'État bourgeois et remettre en selle le grand patronat français. S'il était question de libération, ce n'était pas pour le monde du travail ! Le PCF en fut récompensé par quelques postes de ministre, mais dès qu'il n'y eut plus de danger révolutionnaire du côté des travailleurs, il fut renvoyé dans l'opposition.

Le fait d'être resté des décennies dans l'opposition, ses liens avec la classe ouvrière et ses luttes ont permis au PCF de conserver un vernis « lutte de classe ». Mais, aujourd'hui, l'électoratisme est devenu la raison d'être de l'activité militante du PCF. Comme ça l'est pour n'importe quel parti de la bourgeoisie, son horizon se borne aux échéances électorales, quand bien même il est de plus en plus évident aux yeux des classes populaires que les élections ne changent pas leur vie.

Toute la vie politique montre que les institutions et la démocratie bourgeoises ne sont que des paravents qui masquent le pouvoir du capital. Que les élections et le jeu de l'alternance ne sont qu'un grand cirque destiné à lanterner les travailleurs. Et tout ce que le PCF a à proposer à ses militants se limite à participer à ce cirque !

Pour cela il est prêt, comme il l'a fait dans le passé, à s'acquiescer avec des politiciens étrangers à la classe ouvrière. En ce moment, le PCF défend l'idée d'un rassemblement de la gauche anti-austérité en s'adressant à Mélenchon, aux frondeurs du PS, aux écologistes et à Montebourg. Mais quand bien même ils parviendraient à s'unir, ce qui est encore loin d'être le cas, où cela nous mènerait-il ?

À ce qui s'est passé en Grèce avec Syriza ? À ce que cette nouvelle équipe fasse mine de découvrir, une fois au pouvoir, que ce sont les banquiers et la grande bourgeoisie qui décident parce qu'ils détiennent la réalité du pouvoir ? À ce qu'ils se retrouvent, comme Tsipras, forcés de renier leurs promesses électorales en démoralisant une fois de plus ceux qui leur avaient fait confiance ?

Ce n'est pas d'illusions que les travailleurs ont besoin, mais de la conscience de leurs intérêts de classe. Pour cela, ils ont besoin d'un parti et de militants qui se placent sur le terrain de classe, comme les militants du Parti communiste l'avaient fait lors de sa fondation.

Un parti ouvrier et des militants qui ne se laissent pas prendre au piège de faux débats sur l'euro ou la souveraineté nationale quand le problème fondamental est le pouvoir d'une poignée de capitalistes sur la société. Un parti et des militants qui expliquent que le fonctionnement normal du capital est d'être impitoyable et qu'il n'y aura pas d'arrangement ni de négociation possible avec la bourgeoisie. Un parti et des militants qui affirmeront inlassablement que seule la force de la classe ouvrière mobilisée peut faire reculer la bourgeoisie.

Pour mettre fin au désarroi politique qui fait le lit du FN dans les classes populaires, il faut reconstruire un parti qui représente les intérêts des travailleurs et réaffirme la perspective historique dont ils sont porteurs : celle d'une société débarrassée de la propriété privée des entreprises et de l'exploitation de l'homme par l'homme.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ	DANS LE MONDE	ENTREPRISES
La réforme du Code du travail et les centrales syndicales 3	Grande-Bretagne, Corbys, un Tsipras à l'anglaise 8	Arc International - Arques 11
Calendrier 3	Finlande, coup de froid sur «l'État providence» 8	Adrexo - Angers 11
Migrants, l'Europe renforce ses barbelés 4	Turquie, Erdogan joue la guerre civile 9	Ministère de la Culture 11
La Cour des comptes et les fonctionnaires 5	Espagne, élections en Catalogne 9	Areva 11
L'État employeur dans l'illégalité 5	Israël - Palestine, la révolte des Palestiniens 10	Prosegur - Rhône-Alpes 12
Les bobards de Marine Le Pen 5	Gaza, les coupures d'électricité 10	DCNS - Lorient 12
Prestations sociales, ça sent l'arnaque 6	Intervention en Syrie, Hollande joue les va-t-en-guerre 10	Renault Cléon 12
Absentéisme au travail 6		Smart 13
Monsanto, empoisonneur cynique 6		Technicolor - Rennes 13
De l'eau dans le gaz 6		PSA 13
Dans l'éducation 7		Caliposte et La Poste - Paris 14
Retraites complémentaires 15		Hôpital de la Croix-Rousse - Lyon 14
		Intermarché - Bruay-La-Buissière 14
		RÉGIONALES
		Lutte Ouvrière sera présente 16

Lutte Ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte Ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte Ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte Ouvrière* (rubrique «dans les kiosques») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte Ouvrière*.

La réforme du Code du travail et les centrales syndicales : qui ne dit pas grand-chose, consent

Il est manifeste que les confédérations syndicales ne sont pas pressées d'organiser la défense du monde du travail, alors qu'une attaque de grande envergure est ouvertement en préparation.

Lors de sa conférence de presse du 7 septembre, Hollande a confirmé son intention d'« adapter le travail à la réalité des entreprises », c'est-à-dire aux désirs des patrons. Deux jours après, le rapport Combrexelle préconisait que des accords d'entreprise remplacent la loi pour définir les conditions de travail, les salaires, l'emploi, toute la vie des travailleurs dans l'entreprise, partout où le patron trouvera des syndicats majoritaires pour signer. Le Code du travail, cette bête noire des patrons, ne fera plus la loi : il ne s'appliquera plus qu'à la marge.

Il s'agit d'une régression considérable dans une situation où le rapport de force entre la classe ouvrière et le patronat est défavorable. Les dérogations aux dispositions générales s'appliquant à tous sont déjà très nombreuses ; elles sont désormais érigées en principes, démolissant d'un coup ce qui restait encore comme protections s'appliquant à l'ensemble des travailleurs.

Il faut bien reconnaître que cette perspective de négociations tous azimuts et à tous les niveaux a de l'attrait

pour un certain nombre de responsables syndicaux. Ainsi, les dirigeants de la CFDT se sont immédiatement félicités que le rapport Combrexelle « reprend l'analyse de la CFDT » et « propose une réflexion intéressante sur les évolutions du droit du travail ». Pour la CFDT il s'agit de « construire des normes au plus près du lieu où les droits vont s'exercer ». Cela n'empêche pas son secrétaire général, Laurent Berger, d'affirmer, la main sur le cœur : « À la CFDT, on ne signera jamais un accord qui fait perdre des droits aux salariés. » Il a même fixé des « lignes rouges » : le temps de travail, le smic et le contrat de travail. Mais il « ne ferme pas la porte à ce qui est finalement peut-être un progrès pour la démocratie sociale ». Avec de telles déclarations, les dirigeants de la CFDT se situent directement dans le camp du patronat et du gouvernement.

L'UNSA a à peu près la même position. Elle constate « que la logique générale du rapport, mettant au cœur la négociation collective et son développement, va dans le sens de ses préoccupations », mais tient à préciser que « cela ne signifie pas un

accord complet avec l'intégralité du rapport et de ses propositions ».

Le ton de Jean-Claude Mailly, pour FO, n'est pas aussi enthousiaste mais à peine plus critique. « Personne n'a démontré que la dérégulation du Code du travail créait de l'emploi », comme si c'était là l'objectif du gouvernement. « Le rapport Combrexelle ne remet nullement en cause les dérives de ces dernières années », dit-il encore, comme s'il s'agissait de rappeler à l'ordre le patronat et non pas de lui offrir un boulevard pour bien d'autres « dérives ». Il y voit aussi « de nombreux trous dans le gruyère ». Mais il se dit prêt à participer à la concertation sur le futur projet de loi.

Inutile de dire que les travailleurs ne pourront pas compter sur ces dirigeants pour se défendre, uniquement préoccupés qu'ils sont d'aller s'asseoir aux tables de négociations.

Quant à la CGT, elle affirme que « ce qui gêne la lisibilité du Code du travail, c'est avant tout la multitude de dérogations qui ont été imposées au cours des années par les employeurs », et de s'indigner : « Et François Hollande voudrait faire de ces dérogations la règle ! » Reconnaissant à juste titre que « salariés et employeurs ne sont pas à égalité dans

l'entreprise », la CGT n'est toujours pas réellement mobilisée contre cette attaque en règle. Par contre elle exhorte le gouvernement : « Il est temps que nos gouvernants arrêtent de jouer les illusionnistes en inventant une réalité qui n'existe pas. »

Mais, contrairement à ce que veut faire croire la CGT, le gouvernement la connaît très bien la réalité : c'est en connaissance de cause qu'il veut laisser les accords d'entreprise prendre le pas sur la loi. Il sait fort bien que ce sont les patrons qui imposeront ainsi leur volonté avec la complicité de responsables syndicaux si la classe ouvrière ne s'en mêle pas.

Pour l'instant ce sont les

centrales syndicales qui jouent les illusionnistes, en tentant de faire croire aux travailleurs que le gouvernement ne sait pas ce qu'il fait, et pire encore en prétendant que, grâce à la capacité de négocier des responsables syndicaux, la grande concertation proposée par le gouvernement pourrait être favorable aux salariés, alors même qu'il s'agit de la pire attaque de ces dernières décennies.

Il faudra donc bien que les travailleurs s'organisent sans ces faiseurs d'illusions s'ils veulent créer un rapport de force qui oblige gouvernement et patronat à reculer.

Dominique Chablis

Alcatel-Lucent : l'ex-directeur général gagne sur tous les tableaux

Michel Combes, l'ex-dirigeant d'Alcatel-Lucent, touchera finalement moins que prévu. Sa prime de départ de 14 millions d'euros ayant fait scandale, il accepte la proposition du conseil d'administration de la réduire à près de 8 millions. Il va désormais poursuivre sa carrière en devenant président de Numéricable-SFR, et cela lui vaut cette fois un joli cadeau de bienvenue... Le montant exact de ce nouveau cadeau est encore secret, mais des journaux

évoquent le chiffre de 100 millions d'euros.

En deux ans passés à la direction d'Alcatel-Lucent, Combes a fermé plusieurs sites en France, externalisé de nombreux secteurs, a vendu diverses filiales sans aucune garantie pour l'emploi des salariés, et a supprimé 10 000 emplois. Et maintenant, combien de nouvelles suppressions d'emplois va décider ce licencié choyé dans sa nouvelle entreprise ?

N.S

AGENDA

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

Lyon

Samedi
26 septembre
à partir de 17 heures

Dimanche

27 septembre
à partir de 11 heures
Espace Mosaïque
à Saint-Priest

Besançon

Dimanche
27 septembre
à partir de 11 heures
Salle de la Malcombe

Orléans

Samedi 3 octobre
à partir de 14 h 30
Salle des Bicharderies
à Fleury-les-Aubrais

Lille

Samedi 3 octobre
à partir de 15 heures
Espace Concorde,
rue Carpeaux
à Villeneuve-d'Ascq

Rennes

Samedi 3 octobre
à partir de 15 heures
Centre social

Carrefour 18,
7, rue d'Espagne

Toulouse

Samedi 10 octobre
à partir de 18 heures
Dimanche
11 octobre
à partir de 11 heures
Hall 8 du Parc
des expositions

Tours

Samedi 10 octobre
à partir de 14 h 30
Salle des fêtes
de Saint-Pierre-
des-Corps

Cercle Léon Trotsky

Le réchauffement
climatique, un révélateur
de l'irresponsabilité
du capitalisme

Vendredi 9 octobre à 20 h 30
à Aubervilliers

Docks de Paris-Eurosites

Avenue des Magasins-Général
Bâtiment 282

Métro Front-Populaire (ligne 12)

Participation aux frais : 3 euros

Migrants : l'Europe forteresse renforce ses barbelés

Alors que des centaines de milliers de réfugiés fuient les guerres en Irak et en Syrie, l'Europe a décidé de fermer ses portes un instant entrouvertes.

L'Allemagne a rétabli le contrôle à ses frontières le 14 septembre. L'Autriche mobilise son armée pour renforcer sa police. La Hongrie a achevé un mur de barbelés à sa frontière avec la Serbie et parle désormais de le prolonger vers la Roumanie. Le gouvernement d'Orban met en application une législation d'exception, menaçant les migrants de trois ans de prison et autorisant la troupe à tirer sur eux.

Et tandis que des foules de réfugiés se heurtent

désormais aux barbelés et aux gardes armés, les ministres de l'Intérieur et de la Justice de l'Union européenne se sont réunis à Bruxelles pour « traiter la question des migrants ». Après les discours lénifiants de ces dernières semaines sur les principes fondateurs de l'Europe, « terre d'accueil des persécutés », leurs débats ont plutôt ressemblé à ceux de maquignons.

Au lieu de se mettre d'accord sur l'accueil de 120 000 migrants

– seulement le tiers de ceux entrés en Europe depuis le début de l'année – ils ont uniquement réglé le sort de 40 000 d'entre eux.

Les ministres de l'Intérieur se sont surtout entendus pour mettre en place une procédure accélérée pour expulser un maximum de migrants, pour faire le « tri » entre les « bons réfugiés » fuyant la guerre, à condition qu'ils ne soient pas trop nombreux et si possible ne restent pas trop longtemps, et les « mauvais migrants économiques », c'est-à-dire ceux qui fuient la misère et que nos dirigeants condamnent au dénuement aux portes de l'opulente Europe. Comme si ce continent, l'un des

plus riches du monde, ne pouvait accueillir décemment quelques centaines de milliers de réfugiés.

Pour tenter de les arrêter, les ministres ont décidé de parquer les réfugiés aux portes de l'Europe. Ils souhaitent mettre en place des camps de rétention baptisés « hotspots », dans lesquels chaque pays de l'Union viendrait puiser son « quota ».

Enfin les dirigeants européens ont prévu de relancer ce qu'ils appellent pudiquement les « accords avec les pays d'origine et de transit ». De tels accords avaient été passés avec les dictatures, comme celle de Kadhafi en Libye, qui en échange d'argent

acceptaient de retenir dans des conditions sordides ou d'expulser violemment les migrants vers leurs pays d'origine.

Les dirigeants de l'Union européenne montrent la réalité qui se cache de moins en moins derrière leurs discours humanitaires en matière d'immigration. Ils hérissent l'Europe de barbelés et sont responsables de la barbarie dans laquelle s'enfoncent toute une partie de l'humanité, laissant les peuples à leur misère, broyés par les guerres qu'engendrent leur système et les dictatures qu'ils arment.

Jean Sanday

La mise en scène de Hollande

Depuis l'annonce par François Hollande de son intention d'accueillir en France 24 000 migrants sur deux ans, ministres et personnalités du PS se sont agités pour faire croire que, brusquement touchés par leur sort, ils feraient tout ce qu'ils pourraient pour les accueillir.

Le PS a organisé un meeting en faveur de l'accueil des réfugiés. François Hollande est allé visiter la base de loisirs de Cergy, qui a accueilli une centaine de Syriens et d'Irakiens. Lors d'une réunion avec 600 maires se déclarant prêts à accueillir des migrants, Bernard Cazeneuve a annoncé une aide de 1 000 euros par nouvelle place d'hébergement.

Mais derrière le cinéma, il y a la réalité. Depuis des mois, de nombreux migrants vivaient dehors,

dans des conditions déplorables, sans que le gouvernement s'en soit préoccupé. C'était le cas des 300 personnes évacuées du campement sous le métro La Chapelle à Paris en juin, ça l'est toujours pour les 500 personnes qui campent sur le quai de la gare d'Austerlitz à Paris, que le gouvernement a prévu de faire évacuer. Ainsi que pour près de 3 000 migrants à Calais qui n'ont toujours pas accès à des sanitaires en nombre suffisant.

L'ouverture de centres

d'accueil la semaine dernière montre qu'il n'est pas si difficile de trouver des solutions d'hébergement. Les hébergements disponibles dans l'habitat social, dans les bâtiments inoccupés de l'État, dans le patrimoine de l'Église ou encore dans le secteur privé, montrent que les difficultés qui empêcheraient d'organiser un large accueil ne sont pas réelles. D'ailleurs, les maires de plusieurs villes se déclarent prêts à en fournir, contrairement à ceux qui préfèrent jouer sur les préjugés anti-immigrés, tels Xavier Bertrand à Saint-Quentin, ou François Baroin à Troyes, maires du parti Les Républicains.

L'accueil de 24 000 personnes en deux ans, présenté par François Hollande comme une démonstration de la « généreuse ouverture de la France », est dérisoire : pas même une personne par commune, dans un pays qui en compte 36 000.

La générosité du gouvernement étant très limitée, Manuel Valls s'est engagé à expulser ceux qui seront déboutés du droit d'asile. Autant dire que les discours sur l'hospitalité risquent de ne pas durer très longtemps.

Hélène Comte

Les mensonges grossiers de Sarkozy

Marchant dans les pas de Le Pen, Sarkozy évoque les risques d'une invasion du pays par les migrants. Invasion qui, les chiffres actuels et ceux fournis par l'histoire en témoignent, relève d'une vision délibérément fabriquée.

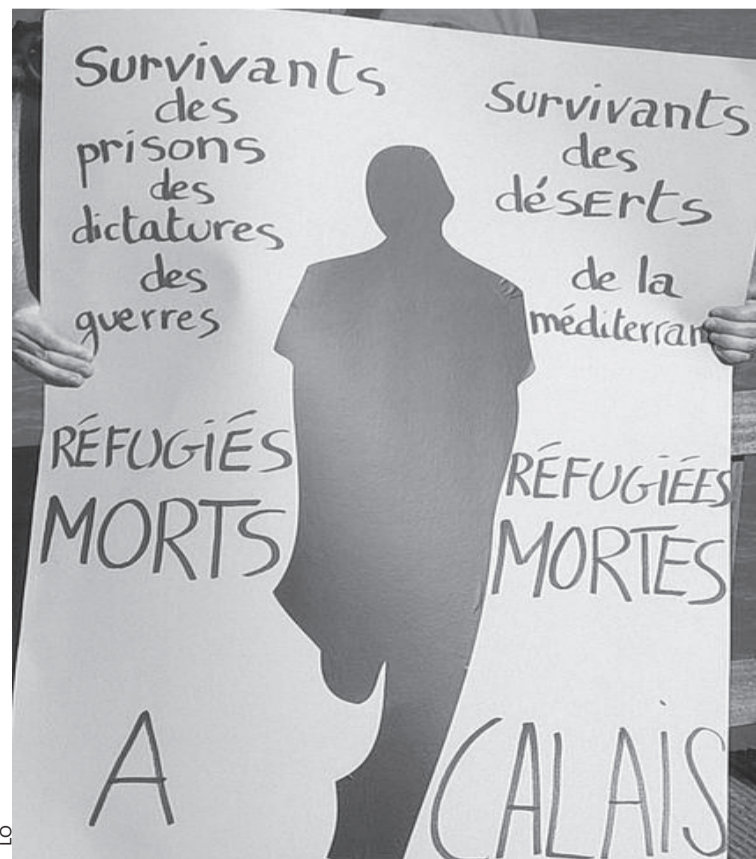
« Puisque, a-t-il dit, la France garde des allocations sociales supérieures à celles de ses partenaires de Schengen, les réfugiés qui rentrent dans les autres pays de Schengen finiront inéluctablement chez nous. » Ce n'est pas la fable du « péril jaune » de naguère, mais ça y ressemble.

Si des Syriens, des Irakiens, des Érythréens et d'autres migrent, souvent par familles entières, s'ils quittent leurs pays, c'est pour fuir la misère et, pour la grande majorité d'entre eux, une mort certaine. S'ils choisissent d'affronter les risques de noyade, les mafias des passeurs, les avanies d'un exode interminable, c'est pour atteindre des territoires plus sûrs et un peu moins invivables. Et non pour bénéficier, s'ils les obtiennent, des « avantages sociaux » distribués par l'État français, comme ose le dire Sarkozy, à la suite de la famille Le Pen. Il faut d'ailleurs constater que la majorité de ceux qui sont accusés de vouloir envahir

l'Europe restent dans leur pays, ou dans des pays limitrophes comme le Liban, la Turquie et la Jordanie. Contrairement à ce qu'affirme Sarkozy, l'Europe n'est pas « le continent le plus ouvert et le plus généreux » dans lequel la France constituerait un Eldorado.

Les migrants actuels, comme ceux des générations précédentes, loin de « vivre en parasites » comme le suggère la grossière démagogie de Sarkozy et d'autres du même acabit, n'arrivent pas en France pour « manger notre pain », « prendre notre travail », « occuper nos HLM » mais au contraire les construire ; construire « nos » routes, « nos » autoroutes, produire « nos » automobiles, soigner les malades de ce pays. C'est-à-dire pour y créer des richesses, comme l'ensemble des salariés de ce pays. Et à ce titre, ils doivent être accueillis par tous les travailleurs comme des frères de classe.

Aline Urbain



Panneau migrants à Calais, août 2015.

Du pétrole, du sang, des larmes

Quelques grands groupes industriels ont annoncé leur intention d'aider des réfugiés. Le directeur général de Total a ainsi déclaré que son entreprise avait un devoir de solidarité particulier puisque le groupe est « né

au Moyen-Orient et a une proximité historique avec ces peuples ».

C'est en effet parce que les firmes comme Total exploitent le pétrole du Moyen-Orient depuis plus d'un siècle que cette région a été ravagée par

les guerres, découpée et redécoupée, livrée aux dictateurs et aux bandes armées.

La « proximité historique » dont parle Total est celle du bourreau avec ses victimes.

N.S.

La Cour des comptes et les fonctionnaires : une campagne contre tous les travailleurs

Le dernier rapport de la Cour des comptes sur la masse salariale de l'État est une nouvelle attaque en règle contre les travailleurs de la fonction publique. Il faudrait, selon les rapporteurs, baisser encore plus la masse salariale, et donc étrangler un peu plus les fonctionnaires en réduisant leurs effectifs, en rallongeant leur temps de travail et en baissant leur rémunération.

La Cour des comptes propose de bloquer une partie des primes et des indemnités, en les désindexant du point d'indice qui sert de calcul aux salaires. Celui-ci est pourtant bloqué depuis 2010, mais la Cour des comptes anticipe son éventuel déblocage. Les primes

permettent à de nombreux salariés de dépasser de peu le smic, s'en prendre à elles, c'est une autre manière de baisser les salaires.

Dans ce rapport, tout y passe : l'indemnité de résidence destinée à compenser en partie les loyers élevés de certaines villes

serait réservée à la région parisienne, l'avancement de carrière serait ralenti et rendu plus sélectif, les augmentations de fin de carrière qui, en entrant en extremis dans le calcul de la retraite, l'augmentent un peu, supprimées.

La Cour des comptes propose aussi de ne plus remplacer un départ à la retraite sur quatre car la baisse globale se ralentit, avec la création de plusieurs milliers de postes... dans l'armée. Prendre prétexte de l'augmentation des effectifs militaires pour justifier l'accélération de la suppression de

postes utiles à la population dans les écoles, les hôpitaux, les collectivités locales ou les transports, il fallait le faire!

Pour compenser en partie la baisse des effectifs, il faudrait rallonger le temps de travail. Cela tombe bien, d'après les auteurs du rapport, les travailleurs du public travailleraient une centaine d'heures de moins que ceux du privé grâce à un nombre de jours de congés un peu plus élevé et à des régimes particuliers (enseignants, policiers...). Qu'importe si 42 % des fonctionnaires travaillent le

dimanche et 18 % la nuit. Il faudrait de même lutter contre l'absentéisme jugé trop élevé chez les fonctionnaires. Pourtant, d'après les chiffres du rapport, la proportion de salariés absents au moins un jour sur une semaine pour raison de santé serait de 3,8% dans le secteur public contre...3,6% dans le secteur privé.

Tout cela serait risible si ce rapport ne donnait pas le ton à une énième campagne antifonctionnaires, c'est-à-dire antitravailleurs, et ne préparait pas le terrain à de futures attaques.

Jacques Le Gall

Cadeaux aux patrons : toujours plus

Le gouvernement envisage d'appliquer à partir du 1^{er} avril au lieu du 1^{er} janvier 2016 les baisses de cotisations patronales sur les salaires décidées dans le cadre du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE).

Il s'agit de trouver de quoi financer les nouvelles mesures d'aides au patronat annoncées ces derniers mois, qui s'ajoutent donc à celles prévues dans le cadre du CICE, comme par exemple l'aide aux petites entreprises qui embauchent des apprentis de moins de 18 ans. Elles devraient coûter au total près d'un milliard d'euros.

Pour payer ces nouveaux cadeaux, le gouvernement tablait sur le fait que les patrons mettraient du temps

à bénéficier des aides du CICE. Mauvais calcul : ils sont passés à la caisse plus vite que prévu. En 2015, le CICE devrait coûter plus de 17,3 milliards d'euros au budget de l'État, soit 900 millions d'euros de plus que prévu.

D'où l'idée du gouvernement de décaler de trois mois le versement d'une petite partie des 4,5 milliards de cadeaux du CICE promis aux patrons au 1^{er} janvier, ce qui lui permettrait de réaliser une économie d'un milliard d'euros, et donc de financer ses nouveaux cadeaux.

Cela n'a pas empêché le Medef de monter au créneau, accusant le gouvernement de trahir ses promesses. Il faut oser. Le

patronat n'y perdrait rien. Il y gagnerait même environ un milliard d'euros de plus en nouvelles aides.

Et c'est sans compter les 15 milliards d'euros de baisses de cotisations et d'impôts des entreprises

qui, selon le journal *Les Échos*, restent à voter dans les budgets 2016 et 2017.

J-J.L.



L'État-employeur dans l'illégalité

Lorsqu'on lance une recherche Internet sur les emplois non déclarés, on aboutit rapidement sur une page du ministère du Travail traitant des sanctions liées au travail illégal. On peut y apprendre que « sont interdits par la loi : le travail dissimulé ; absence de déclarations obligatoires, de remises de bulletins de paie, dissimulation d'heures de travail... [...] et encore l'emploi irrégulier de travailleurs étrangers ». Il s'agit, poursuit l'article, « de situations délictuelles passibles de lourdes sanctions : sanctions pénales, exclusion des aides publiques... ».

Or c'est très exactement la situation rencontrée au sein de plusieurs ministères, et révélée récemment par un rapport

des inspections générales des finances, des services judiciaires et des affaires sociales. 50 000 emplois au noir rémunérés à l'heure, non assujettis aux cotisations sociales et retraite. La Justice, à elle seule, en emploie 40 000, surtout comme traducteurs ou interprètes, y compris à des postes sensibles comme les écoutes téléphoniques.

La réglementation impose que « même non déclaré ou en situation illicite d'emploi lorsqu'il est étranger, le salarié possède des droits dont il peut réclamer l'application ». C'est bien ce que ces travailleurs sans statut tentent de faire, souvent isolés face à un employeur juge et partie.

Viviane Lafont

Marine Le Pen et ses bobards

Invitée à France Inter le 15 septembre, Marine Le Pen a déclaré, à propos des migrants syriens qu'elle comparait la veille encore aux « invasions barbares du 4^e siècle » : « si j'étais habitante d'un pays en guerre (...), je me battrais, je me battrais (...), je me battrais, je ne partirais pas dans un autre pays », en précisant : « pendant la Seconde Guerre mondiale, il y avait sûrement énormément de Français qui avaient de bonnes raisons de fuir les Allemands et pourtant ils sont allés se battre contre les Allemands ».

De quoi parle Le Pen ? De la campagne de

1939-1940, où nombre de gradés, proches de l'extrême droite, se sont distingués par leur rapidité à fuir le champ de bataille, car ils n'avaient pas envie d'en découdre avec les nazis dont ils souhaitaient surtout qu'ils s'attaquent à l'Union soviétique.

A-t-elle oublié la défaite de 1940, quand huit millions de Français ont fui le nord du pays pour échapper aux armées nazies, accueillis dans le sud comme des réfugiés d'aujourd'hui ?

Pense-t-elle à la Résistance ? En 1940, le gros de l'extrême droite, ses ancêtres politiques, avait salué l'arrivée de Pétain

comme une « divine surprise », ne trouvant rien à redire à la collaboration. Les plus ultras estimaient que le vieux maréchal n'en faisait pas assez et finirent par revêtir l'uniforme nazi. Quant à ceux qui, à droite, rejoignirent la Résistance, ils attendirent souvent de voir d'où venait le vent.

Chez les amis des Le Pen, on se trouve toujours un oncle ou un cousin « mort en déportation ». Mais on oublie en général tous les autres qui applaudissaient à l'internement des Juifs, des communistes et des étrangers.

J.F.

Prestations sociales : ça sent l'arnaque

Le gouvernement n'en finit pas de trouver de nouvelles façons de faire les poches des travailleurs. Dernière en date : la réforme de la revalorisation des prestations sociales.

Chaque année, à date fixe, celles-ci sont revalorisées en fonction de l'inflation prévue. Le problème pour le gouvernement, c'est que l'inflation officielle de ces dernières années est systématiquement moins élevée que prévu. Dans ce cas, l'État ou la Sécurité sociale récupèrent le « trop-perçu » d'allocations familiales ou de pensions de retraites l'année suivante. Mais cela peut provoquer des réactions des allocataires, et surtout, l'État a dû avancer l'argent. En plus, certaines prestations, comme le RSA ou les aides au logement, ne peuvent légalement pas être récupérées.

D'où l'idée des experts de calculer les prestations sur l'inflation constatée des douze derniers mois. Comme cela, pas

de surprise. Hasard sans doute, les prévisions d'inflation pour 2016 sont à la hausse : 1 % contre 0 % en 2015. Du coup, les prestations stagneraient quasiment en 2016, alors qu'elles progresseraient de 1 % avec l'ancien calcul.

Autre volet de la réforme : toutes les prestations seraient revalorisées à une date unique, le 1^{er} avril. C'est déjà le cas pour certaines, comme les prestations familiales, les pensions d'invalidité, le minimum vieillesse et les minima de réversion. Mais le RSA et les aides au logement, qui étaient jusque-là revalorisés en janvier, seraient décalés au 1^{er} avril. Du coup, l'État économiserait trois mois de hausse, sur 33 milliards d'euros de prestations.

Au final, tout cela devrait permettre à l'État et à la Sécurité sociale de récupérer 500 millions d'euros, volés en partie aux plus pauvres.

J.L.G.

Absentéisme au travail : une détérioration durable

Une étude de la compagnie d'assurance Malakoff-Médéric sur l'absentéisme, portant sur trois millions de salariés et 44500 entreprises, révèle qu'en 2014 les chiffres des arrêts de travail ont été globalement stables par rapport à 2013 : 32,6 % des salariés ont été absents au moins une fois dans l'année. Mais les arrêts de longue durée ont progressé et l'ensemble des données montre que les pressions au travail s'accroissent inexorablement.

Les arrêts de longue durée s'allongent encore pour les salariés âgés de plus de 50 ans qui voient la retraite s'éloigner et qui supportent de plus en plus difficilement la détérioration des conditions de travail. Mais aucune tranche d'âge n'y échappe.

Les femmes cumulent les absences pour raisons de santé, car elles occupent beaucoup d'emplois peu qualifiés, avec des contraintes et des pressions

particulièrement pénibles, et des absences pour des raisons familiales comme la charge d'enfants ou de parents malades.

Hommes et femmes sont victimes de maladies professionnelles, de troubles musculo-squelettiques et de situations de travail épuisantes : cadences, dépassement d'horaires, harcèlement et stress permanent. Le secteur le plus touché est encore celui de la santé où l'absentéisme atteint plus de 37 %. Et celui du commerce connaît une forte hausse, que le travail du dimanche n'est pas près de stopper.

Dans tous les secteurs, privé et public, les maîtres-mots sont rentabilité, compétitivité, suppressions de postes, allongement des horaires : patrons et gouvernement sont main dans la main comme en témoigne la loi Macron, et seule la résistance des travailleurs pourra les faire reculer.

Sylvie Maréchal



Monsanto : le cynisme d'un empoisonneur

La multinationale de l'agroalimentaire Monsanto vient d'être condamnée en appel à indemniser un agriculteur intoxiqué en 2004 par un herbicide qu'elle commercialisait, le Lasso.

Interdit dès 1985 au Canada et dès 1992 en Belgique et au Royaume-Uni en raison de sa dangerosité avérée, le Lasso est resté autorisé en France jusqu'en 2007. L'agriculteur qui a porté plainte après avoir inhalé ce produit souffre depuis de graves troubles neurologiques et est handicapé à 50 %.

Il a fallu des années après son intoxication pour que l'État interdise enfin la vente du Lasso, et de longues procédures pour faire reconnaître que Monsanto connaissait les risques liés à sa manipulation et n'en a pas informé les utilisateurs. Pour le Lasso comme pour beaucoup d'autres produits dangereux, les agriculteurs sont dépendants des seules informations données par les quelques puissants trusts producteurs de semences, d'engrais et de pesticides.

Aujourd'hui encore, les représentants de Monsanto

continuent à nier leurs responsabilités et ont annoncé qu'ils se pourvoieraient en cassation. Ils savent pertinemment qu'au-delà de cette affaire, bien d'autres agriculteurs pourraient se retourner contre la firme pour les risques qu'elle leur fait courir.

Quant aux pouvoirs publics de ce pays qui ont autorisé pendant 20 ans l'utilisation d'un produit notoirement dangereux, ils sont tout aussi responsables.

Claire Dunois

De l'eau dans le gaz

Rachida Dati a été mise en cause dans un reportage de l'émission *Cash Investigation* pour son soutien au clan Aliev et surtout à l'industrie gazière. Au Parlement européen, elle a présenté de nombreux amendements en faveur de cette industrie. Des députés

européens la soupçonnent d'avoir, GDF-SUEZ en tant qu'avocate, comme client, ce qui expliquerait ses 700 000 euros d'honoraires déclarés en 2012. Il y aurait donc conflit d'intérêt.

La députée européenne a très mal supporté que la journaliste Élise Lucet la

poursuive dans les couloirs du Parlement européen pour lui demander de s'expliquer. Elle aurait, selon son avocat, subi « un choc émotionnel grave ». Ce ne serait pas plutôt cet afflux de pognon qui finirait par lui donner des gaz ?

SF

Samedi 26 septembre, Fête des Ami(e)s de la Commune

La Fête des Ami(e)s de la Commune aura lieu le 26 septembre prochain à Paris, place de la Commune, Paris 13^e, de 14h à 20h.

Pendant 72 jours, en 1871, les travailleurs et les militants ouvriers de Paris dirigèrent la capitale, y organisant le ravitaillement et des services publics pour la population. Ils imposèrent l'égalité des salaires entre hommes et femmes, l'école laïque gratuite pour tous et la séparation de l'Église et de l'État. Les

dirigeants, dont quelques-uns étaient des étrangers, n'étaient pas des notables. Leur salaire était celui d'un ouvrier et ils étaient révoqués s'ils trahissaient leurs engagements.

La classe ouvrière aux commandes de la société, c'était insupportable pour la bourgeoisie qui leva une troupe et la réprima dans le sang. Mais la Commune reste une inspiration pour tous ceux qui luttent pour un monde sans exploitation.

Au programme de la Fête des Ami(e)s de la Commune : 14h Riton, son orgue de barbarie et Jean-Marc - 15h Nag'Air (Malène et Fanchon) - 16h *Le rendez-vous du 18 mars* (théâtre) - 17h Trio « Pas pour l'instant » - 18h - intervention des Ami(e)s de la Commune - 18h30 Moblot.

Pour donner un coup de main à la préparation : les Ami(e)s de la Commune, 46 rue des Cinq-diamants Paris 13^e, tél.01 45 81 60 54, amis@commune1871.org

La grève des enseignants, et après ?

Les syndicats de l'Éducation nationale ont appelé l'ensemble du personnel à la grève le jeudi 17 septembre, contre la réforme du collège.

Cette réforme doit être appliquée à la rentrée 2016, et les enseignants comme les parents ont tout lieu de s'en inquiéter. Sous prétexte d'adapter l'enseignement aux besoins des élèves, elle donne à chaque chef d'établissement la possibilité de fixer 20 % de l'emploi du temps. Dans un contexte de manque de personnel, on peut prévoir que leurs décisions se feront surtout en fonction des moyens alloués. Les enseignants s'inquiètent aussi de la concurrence qui risque d'en résulter entre les établissements, et au sein même des collèges.

Cette réforme, qui ne touchera ni les enseignants

du primaire ni ceux des lycées, n'est qu'un aspect d'une politique gouvernementale qui engendre une dégradation de tout le système éducatif. Partout il manque du personnel, car les postes créés par Hollande depuis 2012 sont bien insuffisants pour faire face à l'augmentation du nombre d'élèves. C'est particulièrement vrai cette année dans les classes de seconde des lycées, mais cela se voit aussi ailleurs.

Les syndicats ont choisi de faire du retrait de la réforme du collège la revendication centrale de la grève, et annoncent déjà que, si les textes relatifs à celle-ci ne sont pas retirés,

si des négociations ne reprennent pas, l'intersyndicale organisera une manifestation nationale en octobre.

Il faudrait pourtant aller bien au-delà de l'abrogation de cette réforme pour améliorer les conditions d'enseignement. Si la journée de jeudi doit avoir des suites, ce devrait être pour mettre en cause toute la politique d'austérité du gouvernement.

Daniel Mescla



Dans la manifestation du 19 mai contre la réforme.

L'Île-Saint-Denis : la cantine pour tous !

Dans la petite commune populaire de L'Île-Saint-Denis en Seine-Saint-Denis, les enfants de chômeurs n'ont pas accès à la cantine. Et ce, en dépit des jurisprudences qui, ailleurs en France, ont établi que les communes ne peuvent pas imposer de critères de priorité dans l'accès à la cantine.

Le maire écologiste est fier de la qualité des repas servis à la cantine : 35 % des denrées sont issues de l'agriculture biologique et il y a un repas végétarien par semaine. Par contre, alors qu'il est élu depuis quinze ans, il n'a pas trouvé le temps ni surtout les moyens pour qu'il y ait

suffisamment de places à la cantine. Les enfants dont un des deux parents ne travaille pas n'ont donc pas la possibilité de s'y inscrire. Certes, la municipalité accorde des dérogations individuelles, mais elle exclut totalement d'envisager des dépenses supplémentaires

pour accroître la capacité d'accueil, mettant en avant les fortes baisses des dotations de l'État. En réponse aux parents qui dénoncent cette situation, elle parle de la mise en place d'un système « premier inscrit, premier servi » ou même de l'organisation d'un tirage au sort !

Face à une telle injustice, les parents mobilisés ont contacté la presse, organisé une réunion, et envisagent de porter l'affaire devant le tribunal administratif.

Correspondant LO

École maternelle André-Malraux – Les Ponts-de-Cé : parents et enseignants en colère

À l'école maternelle André-Malraux, dans la commune des Ponts-de-Cé dans le Maine-et-Loire, parents et enseignants sont en lutte depuis la rentrée pour obtenir le rétablissement d'un poste d'Atsem (agent territorial spécialisé des écoles maternelles). L'an passé l'école comptait quatre Atsem pour quatre classes, elle n'en compte plus que trois aujourd'hui, alors même qu'il y a une classe de plus.

Le maire PS, Joël Bigot, justifie ce choix avec des arguments douteux, et

explique qu'à partir de quatre classes dans une école il n'y aurait plus besoin d'une Atsem par classe ; que le passage de quatre à cinq classes est un luxe que la direction de l'école n'aurait pas dû s'offrir ; et que le directeur de l'école n'a qu'à prendre sur son temps de décharge pour effectuer les tâches de l'Atsem manquante...

Toutes ces explications ne convainquent personne. Parents et enseignants se sont donc adressés à plusieurs reprises aux habitants de la commune, le 5 septembre lors

du forum des associations, le 6 au vide-grenier du quartier de la Guillebotte, et le 9 devant la mairie pendant que se tenait le conseil municipal. Et si le maire assure qu'il ne cédera pas, le mouvement de protestation n'est pas près de flancher.

Il n'y a aucune raison d'accepter ce que Bigot nomme une « rationalisation », et qui n'est en fait qu'une acceptation des restrictions budgétaires imposées aux communes par un gouvernement que lui-même soutient.

Correspondant LO

Garderie d'Angers : hausse des tarifs inacceptables

La municipalité d'Angers a annoncé que la garderie deviendrait payante dès 17 h 30, au lieu de 18 heures les années passées.

Cette annonce a mis en colère un groupe de parents de l'école Charles Bénier. À la rentrée, alors que le maire Les Républicains, Christophe Béchu, espérait faire passer cette régression en toute discrétion, ils ont choisi de la dénoncer, en déployant une banderole de protestation devant l'école et en distribuant un tract à l'ensemble des parents.

L'accueil a été très bon. Jusqu'à présent, en école élémentaire, le créneau 17 h 15-18 heures était réservé à l'étude (autrement dit l'aide aux devoirs), encadrée par du personnel municipal. Ensuite, les enfants d'école maternelle et d'école élémentaire étaient regroupés dans la salle polyvalente pour la garderie payante de 18 heures jusqu'à 18 h 30. Certains parents, ne se sentant pas capables d'aider leurs enfants pour les devoirs du soir, appréciaient et utilisaient fréquemment l'étude gratuite. Or le changement imposé par la municipalité crée une double difficulté aux familles les plus modestes : difficulté pour récupérer les enfants pour ceux qui ont des horaires de travail « atypiques » ; difficulté pour assurer l'aide aux devoirs quand soi-même on n'a pas le bagage scolaire nécessaire.

Le maire a justifié dans la presse locale la hausse

des tarifs de garderie en expliquant que « les tarifs extrêmement bas généraient des effets pervers » et qu'il fallait « responsabiliser les familles ». « Laisser un enfant à 7 h 30 le matin et le récupérer à 18 h 30, c'est quelque chose que nous souhaitons dissuader. » Comme si les travailleurs qui déposent leurs enfants tôt à l'école et ne les récupèrent tard le faisaient pour « abuser » d'un service public gratuit ! Dans le monde de Béchu, 10 euros de plus par mois, c'est extrêmement faible. Mais pour une famille ouvrière avec deux enfants, c'est énorme. La preuve : les garderies des écoles du quartier sont désormais vides à 17 h 30, certains parents demandant à leurs enfants de sortir à cette heure-là et de les attendre devant la grille. La municipalité est encore allée plus loin dans l'absurde. Constatant que leurs nouvelles tarifications créaient une inégalité d'accès au soutien scolaire, elle vient de décider de supprimer l'étude après 17 h 30.

Les parents d'élèves de l'école Bénier savent que, seuls, ils ne parviendront pas à faire annuler la mesure. Mais le fait d'avoir élevé la voix est déjà une satisfaction et ils ont bien l'intention de continuer à se faire entendre.

Correspondant LO

Grande-Bretagne : Jeremy Corbyn élu leader travailliste, un Tsipras à l'anglaise ?

Au grand dam de la classe politique britannique, c'est un membre de la gauche dite « dure » du Parti travailliste, Jeremy Corbyn, qui a été élu leader de ce parti. Qui plus est, fait sans précédent depuis plus d'un demi-siècle, il l'a emporté dès le premier tour, avec trois fois plus de voix que son plus proche rival.

Jusqu'en juin dernier, on n'envisageait cette victoire. Corbyn apparaissait comme l'outsider habituel, soutenu par une dizaine des 232 députés travaillistes. Rien dans le profil de Corbyn ne laissait non plus prévoir sa victoire. Ancien permanent recruté par l'appareil syndical au sortir de ses études, il est député d'une banlieue londonienne depuis 1983 et n'a jamais figuré parmi les personnalités en vue du parti. Tout au plus est-il connu des milieux politisés pour s'être opposé aux attaques visant les classes populaires, y compris celles mises en œuvre par son propre parti, pour ses positions pacifistes et pour ses sympathies envers les mouvements anti-impérialistes des pays pauvres.

Pour les ténors du parti, et en particulier ses trois adversaires formés par le blairisme, Corbyn n'était qu'un candidat farfelu. Et ils ne se privaient pas de tourner en dérision les mesures qu'il proposait : la fin de la politique d'austérité, la renationalisation des chemins de fer et de l'énergie, la nationalisation des banques, l'augmentation des impôts

payés par les riches et un vaste programme d'investissements étatiques financé par le recours à la planche à billets, au profit de la population plutôt qu'à celui des spéculateurs.

Mais finalement, toute la dérision méprisante de ses adversaires n'a réussi qu'à attirer à Corbyn la sympathie d'un nombre croissant d'adhérents et de supporters travaillistes. Contre tous les politiciens du parti, champions d'une austérité « bénigne », qui n'avaient pas ménagé leur soutien aux aventures militaires de ces dernières années et ne s'étaient même pas opposés aux attaques de Cameron contre le système de protection sociale, ils ont voulu voir en Corbyn le représentant d'une autre politique, qui ne se ferait pas aux dépens de la population.

Vers la mi-juin, l'appareil du parti a commencé à s'alarmer. Tandis que les sondages d'opinion indiquaient une montée en flèche en faveur de Corbyn, des dizaines de milliers de sympathisants profitaient d'un système de primaire, introduit en 2014, qui permet à quiconque



Corbyn lors de la manifestation londonienne de solidarité avec les réfugiés.

souhaite participer à cette élection d'adhérer temporairement pour une somme modique (un peu plus de 5 euros). Les ténors travaillistes appuyés par la plupart des médias eurent beau mener campagne contre la « corbynmania », rien n'y fit. Pas plus d'ailleurs que l'invalidation d'une partie des adhérents temporaires, sous des prétextes fantaisistes.

Au total donc, plus de 250 000 des suffrages exprimés se sont portés sur Corbyn : près de 50 % des adhérents de plein droit (121 751), 84 % des adhérents temporaires (88 449) et 57 % des adhérents affiliés (41 217 membres via leur appartenance à une

organisation affiliée au parti telle qu'un syndicat).

Cela étant, même si elle est vue avec sympathie par bien des travailleurs, l'élection de Corbyn ne reflète pas un changement dans l'atmosphère de découragement qui prévaut depuis des années dans la classe ouvrière.

D'abord parce que ceux qui y ont participé appartiennent en majorité à la petite bourgeoisie et à la jeunesse étudiante et diplômée. Il est d'ailleurs significatif que la participation au scrutin n'ait été que de 45 % parmi les adhérents affiliés par leurs syndicats, contre 81 % parmi les adhérents de plein droit et 92 % parmi les adhérents temporaires.

Ensuite, parce que, si Corbyn se présente comme le champion d'une politique radicalement opposée à celle suivie jusqu'à présent par son parti, c'est quand même à ce même parti qu'il propose de s'en remettre pour en réaliser les objectifs. Comme si le Parti travailliste, qui depuis un siècle participe à la gestion des affaires de la bourgeoisie contre la population laborieuse, allait changer de nature par on ne sait quel miracle !

En fait, quelles que soient sa sincérité et sa position de leader, Corbyn n'a qu'une marge de manœuvre limitée tant qu'il reste dans le cadre de la « légalité » de son parti. S'il peut, dans une

Turquie : Erdogan et sa clique jouent la guerre civile

certaine mesure, décider de sa politique au Parlement, il n'a aucun contrôle sur son comité exécutif national, qui est élu par un congrès dont la composition est très contrôlée par l'appareil. Or c'est ce comité qui, en dernier ressort, décide de la politique du parti. Pas plus qu'il n'a de contrôle sur les puissants appareils syndicaux qui, aujourd'hui, le soutiennent mais qui, demain, ne se gêneront pas pour lui imposer leur politique. Or ce sont ces appareils qui, depuis des années, ont désarmé la classe ouvrière en s'abstenant de lui proposer la moindre riposte face aux attaques qu'elle subissait – afin de préserver leur partenariat avec le patronat.

Autant dire qu'au-delà de gestes symboliques sans grande conséquence, Corbyn sera l'otage d'un parti qui, demain comme hier, restera l'un des instruments dont dispose la bourgeoisie pour protéger ses intérêts face à ceux des classes laborieuses. Pour qu'il en soit autrement, il faudrait que Corbyn fasse résolument appel à la mobilisation des travailleurs, dans les usines et dans la rue. Mais pour radical qu'il puisse paraître, s'il y a une expression qui ne figure pas dans son vocabulaire, c'est bien celle de lutte des classes.

François Rouleau

actuelle, il faudrait expliquer que les problèmes du monde du travail, du chômage, des licenciements, des salaires, concernent tous les travailleurs. Tous, qu'ils soient immigrants, catalans, andalous ou madrilènes car l'État, qu'il soit espagnol ou catalan, est le cadre politique au service d'une bourgeoisie qui l'utilise pour exploiter la force de travail.

Bien sûr, tous les peuples ont le droit de décider, c'est indéniable. Mais les problèmes réels, le chômage, les bas salaires, ne se résoudront que dans la mesure où tous les travailleurs s'uniront dans des luttes, sous leur drapeau, avec leurs revendications contre le capitalisme et le joug des patrons, qu'ils soient espagnols ou catalans. C'est pourquoi la classe ouvrière a besoin plus que jamais de construire un parti des travailleurs, un parti ouvrier qui par-delà les frontières sera un parti internationaliste et révolutionnaire.

Voz Obrera

Début septembre à Istanbul, en Turquie, environ deux cents nervis ont attaqué le siège du journal turc *Hürriyet*, saccageant locaux et matériel. L'attaque était dirigée par un jeune député de l'AKP, le parti du président Erdogan. *Hürriyet* est un quotidien de droite qui appartient à un groupe capitaliste, le groupe Dogan, qui possède aussi de grandes chaînes de télévision. Mais, avec *Hürriyet*, ces chaînes ont eu le tort de se faire l'écho d'un discours d'Erdogan gênant pour celui-ci.

Dans ce discours diffusé jusqu'alors de façon confidentielle, le président déclarait en effet que « si l'AKP avait obtenu 400 députés lors du scrutin de juin, la Turquie ne connaîtrait pas la tension qui règne dans le pays actuellement ». Autrement dit, si le parti d'Erdogan avait continué à disposer de la majorité absolue des députés, il n'aurait pas eu besoin de relancer la guerre à la population kurde de Turquie. La phrase d'Erdogan apparaissait ainsi comme un aveu. Si les bombardements de l'armée contre les positions du PKK ont mis fin à la trêve avec l'organisation nationaliste kurde, si l'on assiste à des agressions de plus en plus violentes des partisans du président contre les milieux militants kurdes, c'est bien parce que le pouvoir l'a décidé.

Les affrontements déclenchés depuis la fin juillet visent à réduire le plus possible l'influence du parti pro-kurde HDP qui, en franchissant la barre des 10 % aux élections législatives de juin, avait placé Erdogan dans une position intenable. Après son échec relatif à l'élection législative de juin, son parti, l'AKP, était dans l'obligation de constituer une coalition de gouvernement. C'est ce qu'Erdogan et ses partisans cherchent à éviter en tentant le tout pour le tout pour les élections anticipées du 1^{er} novembre prochain. Les partis d'opposition, en

particulier le CHP kémaliste et social-démocrate, menacent en effet de traduire le président et certains de ses proches en justice pour « haute trahison ».

La population kurde prise pour cible

L'attaque contre le journal *Hürriyet* est la plus spectaculaire, mais plusieurs centaines de sièges du parti pro-kurde HDP ont été attaqués, saccagés ou incendiés par les bandes de voyous au service d'Erdogan ou de l'extrême droite, avec laquelle l'AKP est en concurrence pour gagner les voix des électeurs.

Dans ce climat délétère, les conséquences de la crise économique, avec l'inflation et la baisse du niveau de vie de la population, une ambiance de pogrome commence à s'installer dans certains quartiers contre les commerçants ou des travailleurs d'origine kurde. On a assisté à des agressions contre des travailleurs du bâtiment d'origine kurde, des boutiques tenues par des Kurdes ont été saccagées ou incendiées. À Konya, sur un chantier, 400 travailleurs kurdes ont été assiégés quatre jours durant par des voyous à la solde du pouvoir ou de l'extrême droite, des bus desservant des villes kurdes ont été attaqués. À Istanbul, un jeune qui conversait au téléphone dans la rue en langue kurde



État de siège à Cizre.

a été mortellement agressé. Un autre jeune homme, à la peau sombre, a été attaqué dans une rue de Burdur, une petite ville du centre du pays, par une bande d'extrême droite qui l'avait pris pour un Kurde. Triste ironie, il s'agissait d'un Turc proche de ces mouvements...

La population d'origine kurde devient de nouveau une cible dans ce qui évolue en une véritable guerre civile. Dans les années 1990, la précédente guerre du pouvoir contre les Kurdes avait fait plus de 40 000 morts, en majorité d'origine kurde. Actuellement, on chiffre à plusieurs centaines les morts du côté kurde et à des dizaines ceux du côté des soldats et policiers turcs. Les répercussions de ce conflit se font sentir dans tout le pays, mais encore plus dramatiquement dans le sud-est, où les villes sont majoritairement peuplées de Kurdes, comme Diyarbakir, Cizre et Silvan. À Cizre, une ville de plus de 120 000 habitants, un couvre-feu a été instauré pendant neuf jours, au cours desquels l'armée et les forces spéciales ont saccagé la ville et terrorisé la population, qui n'osait même pas sortir faire ses courses. À peine levé, le couvre-feu a été aussitôt remis en place.

Parallèlement à cette

offensive, Erdogan et ses partisans de l'AKP continuent leurs attaques contre les rivaux de l'entourage de Fethullah Gülen, leur ancien allié. La police opère des descentes dans les entreprises, chaînes de télévision ou écoles privées appartenant à ces derniers. Au-delà des partisans de Gülen, de plus en plus écartés des rouages de l'État, la répression s'intensifie dans tous les domaines. Récemment, 90 sites Internet ont été fermés par le gouvernement. Des militants de différents groupes d'extrême gauche ont été arrêtés. Dans la presse, des éditorialistes pro-Erdogan ont menacé leurs confrères hostiles au gouvernement de « les écraser comme des mouches ». Une loi dite « de sûreté » a été conçue pour permettre les arrestations sur un simple « soupçon fondé ».

Parallèlement, avec les difficultés économiques croissantes, la dégradation de la vie de la population est une réalité et, si l'on en croit les sondages, les électeurs ne sont pas prêts d'assurer à l'AKP la victoire qu'il n'a pas eue en juin. Mais Erdogan et son entourage montrent qu'ils sont prêts à tout pour ne pas lâcher les rênes du pouvoir.

Julien Silva

Espagne : les enjeux des élections en Catalogne

L'imposante manifestation qui, le 11 septembre, a rassemblé dans l'avenue centrale de Barcelone plus d'un million de personnes, n'était pas simplement une Diada, la fête annuelle de la Catalogne où s'exprime traditionnellement un nationalisme catalan plus ou moins marqué. Voulu grandiose par Artur Mas, l'actuel président de la Généralité de Catalogne, elle a donné le coup d'envoi de la campagne électorale pour le renouvellement du gouvernement catalan.

Artur Mas, politicien réactionnaire et ambitieux lié aux milieux financiers corrompus, catalans ou pas, mise sur le fait que sa démagogie nationaliste lui vaudra une réélection et davantage de pouvoir.

Dans une Espagne où, comme dans tant d'autres pays, l'ensemble de la classe ouvrière est confronté aux problèmes de la crise, quel chemin doit-elle emprunter ? Voici ce qu'écrivent nos camarades de Voz Obrera (Voix Ouvrière) dans l'éditorial de leurs bulletins d'entreprise du 12 septembre 2015.

Élections catalanes : quelle alternative pour les travailleurs ?

Artur Mas a convoqué des élections pour septembre, peu de jours après la Diada,

ont présenté leur candidature comme une façon, pour la population catalane, d'affirmer sa volonté d'être indépendante. De ce fait, ces élections destinées à désigner le Parlement de l'autonomie sont présentées comme une forme d'union nationale catalane pour l'indépendance. Un choix qui ne dépendrait pas de tel ou tel parti, mais qui, de fait, aurait valeur de plébiscite.

Une partie de la droite catalaniste n'a pas accepté la politique de Mas et a constitué l'Union démocratique. À droite encore, les partisans de l'unité de l'État espagnol soutiennent les positions du Parti populaire [au pouvoir à Madrid], ainsi que de



La manifestation du 11 septembre à Barcelone.

Ciudadanos [un récent parti de droite existant à l'échelle nationale]. À gauche, le PSC [Parti socialiste catalan, lié au PSOE] a pris clairement position contre le Front indépendantiste nationaliste.

Pour sa part, Podemos s'est allié avec ICV, [le regroupement catalan de Izquierda Unida – la Gauche unie – et les Verts], pour constituer un autre front appelé « Catalunya si que es Pot » – [« oui la Catalogne c'est possible »]. Pour ce

courant, la population a le droit de décider de ses liens avec l'État espagnol, mais il affirme que la priorité est la lutte contre l'austérité.

Sur l'échiquier, il y a enfin les CUP [Comités d'Unité Populaire] qui se déclarent anticapitalistes en même temps qu'ils proposent une rupture radicale avec l'Espagne.

Dans cette situation, qui représente la classe ouvrière ? Qui représente les travailleurs ? Qui peuvent-ils choisir ? Dans la situation

Israël-Palestine : à Jérusalem, la révolte des Palestiniens

Depuis le dimanche 13 septembre, des heurts ont opposé pendant plusieurs jours Palestiniens et soldats israéliens sur l'esplanade des Mosquées, à Jérusalem-Est. Une nouvelle fois, la tension entretenue par l'extrême droite juive à propos du statut de ce lieu menace de déboucher sur un bain de sang.

L'esplanade des Mosquées qui abrite la mosquée Al-Aqsa, troisième lieu saint de l'islam, est aussi l'emplacement du mont du Temple, le premier lieu saint du judaïsme, dont le mur des Lamentations situé en contrebas est un des vestiges. Mais c'est l'occupation israélienne qui a fait de ce lieu un tel enjeu d'affrontement.

Après l'annexion de la partie orientale de Jérusalem par Israël en 1967, voulant prouver qu'elles respectaient les lieux de culte des musulmans, les autorités israéliennes ont laissé l'esplanade des Mosquées sous la juridiction d'un organisme jordanien et ont maintenu en vigueur l'interdiction faite aux juifs de venir y prier. Mais tout en prétendant vouloir éviter les affrontements religieux, les gouvernements

israéliens ont mené une politique de développement des colonies dans les territoires occupés, favorisant par là-même l'extrême droite sioniste et religieuse et renforçant ainsi son poids dans la société

israélienne.

Aujourd'hui, les militants de ces mouvements fondamentalistes juifs, qui ont des représentants au gouvernement et de nombreux appuis dans la police et l'armée, n'hésitent pas

à aller prier démonstrativement sur l'esplanade des Mosquées, exigeant la remise en cause du statu quo actuel. En réaction à ces provocations, des mouvements ont conquis une certaine popularité parmi les Palestiniens en militant sur le terrain de la défense du « lieu saint des musulmans ». C'est l'interdiction par le gouvernement israélien, mercredi 9 septembre, à l'approche des fêtes du nouvel an juif, d'un de ces groupes islamistes, les « mourabitoun » (sentinelles en arabe), qui a déclenché les affrontements de ces derniers jours.

Cette décision a été ressentie comme une nouvelle manifestation de mépris de la part du pouvoir israélien. En 2000, c'est une provocation semblable, la venue du politicien d'extrême droite Sharon à l'esplanade des Mosquées, qui avait provoqué l'éclatement de la deuxième Intifada. Tant que la population palestinienne se verra refuser la reconnaissance de ses droits, de telles révoltes se reproduiront inévitablement.

Marc Rémy



Gaza : manifestations contre les coupures d'électricité

Depuis le 12 septembre, des habitants de Gaza manifestent de nouveau contre les coupures de courant, qui peuvent atteindre dans certains quartiers 18 à 20 heures par jour. Le problème, s'il s'est aggravé ces derniers mois, dure depuis des années, avec des conséquences parfois dramatiques pour la population.

Les coupures d'électricité à répétition entraînent des dysfonctionnements dans les stations de pompage et d'épuration de l'eau, dans le système d'évacuation des eaux usées. Elles compliquent aussi le suivi des malades dans les hôpitaux et les cliniques. Dans la vie quotidienne, il faut adapter la journée de travail aux périodes où l'électricité fonctionne, s'éclairer à la bougie, cuisiner au feu de bois, avec les risques d'incendie ou d'asphyxie.

Les causes de ces coupures électriques sont diverses. L'unique centrale électrique de Gaza, si elle a été remise en état après

les dommages que les bombardements aériens israéliens lui avaient fait subir en 2014, ne tourne pas au maximum de ses capacités. Elle nécessite un approvisionnement en diesel devenu de plus en plus difficile du fait du blocus imposé par Israël depuis 2007 et de la décision égyptienne de fermer l'un des seuls points de passage entre les deux territoires. Les deux tiers de l'électricité à Gaza sont fournis par des lignes électriques en provenance d'Israël ou d'Égypte. Les coupures de plus en plus longues auraient aussi pour cause la détérioration des lignes égyptiennes.

Les coupures d'électricité ne font qu'ajouter aux multiples maux qui touchent la population de Gaza. La responsabilité en revient avant tout à Israël qui a fait de ce territoire un véritable enfer et qui le maintient en l'état avec la complicité des puissances occidentales.

Valérie Fontaine

Intervention en Syrie : Hollande joue encore les va-t-en-guerre

Le 15 septembre, les parlementaires se sont réunis pour un débat sur l'intervention militaire française en Syrie. Une semaine après avoir décidé de simples vols de reconnaissance, Hollande a annoncé, sans surprise, que les frappes aériennes seraient « nécessaires en Syrie ».

Si des voix se sont élevées pour critiquer la décision de Hollande c'est que, campagne électorale oblige, il fallait tout de même tenter de se distinguer un peu. Sarkozy a ainsi tenté de se montrer plus va-t-en-guerre que Hollande en lançant sans rire qu'il était « temps d'éliminer Daech » et que « le plus tôt [serait] le mieux ».

Ces bombardements auraient pour objectif, dit Hollande, de faire reculer ainsi un semblant d'ordre pour agir « en amont » contre le départ massif de Syriens fuyant la guerre. Il en irait également de la « sécurité de la France » menacée par les djihadistes, rendant indispensable la lutte contre le terrorisme jusqu'en Syrie.

Il y a un an, quand furent décidées les frappes

aériennes contre Daech en Irak, il n'était pas question d'agir en Syrie, au risque de soutenir Bachar al-Assad. Le Drian affirmait alors qu'« on ne peut pas choisir entre une dictature sanguinaire et un terrorisme sanguinaire ». Même si rien ne dit que le choix inverse a été fait, aujourd'hui, soutenir Bachar al-Assad semble ne plus être un obstacle. Il n'y a rien d'étonnant à cela. L'impérialisme français s'est toujours accommodé des pires dictatures, les ennemis d'hier devenant les amis du lendemain.

Alors, si Hollande veut désormais intervenir en Syrie, ce n'est pas seulement pour tenter de regagner un peu de popularité, en endossant le costume de chef militaire. Il agit en représentant d'un impérialisme qui garde des intérêts au Moyen-Orient, même si

cette région est depuis longtemps entièrement sous influence américaine, et qui cherche à s'y maintenir.

Le chaos qui règne en Syrie, en Irak, comme dans tout le Moyen-Orient pose en effet un problème à l'impérialisme français, comme à tous les autres, et en particulier au plus puissant d'entre eux, l'impérialisme américain. Ils craignent tous que ce chaos finisse par menacer leurs intérêts économiques et stratégiques. Le sort du peuple syrien, pris en étau entre des bandes armées en rivalité pour le pouvoir, celles de Bachar al-Assad, celles de Daech et bien d'autres, est le cadet de leur souci.

Cette nouvelle intervention militaire décidée par Hollande sous le couvert de la lutte contre le terrorisme est une intervention impérialiste de plus. Et, comme toutes les précédentes menées dans cette région du monde, elle n'aboutira qu'à accroître encore le chaos, et à remplacer une barbarie par une autre.

Aline Retesse

Arc International – Arques : aides publiques pour les patrons et attaques contre les travailleurs

L'usine Arc International à Arques, dans le Pas-de-Calais, compte encore aujourd'hui plus de 5 000 salariés et produit de la vaisselle. Elle appartient à un grand groupe international en partie racheté par un fonds d'investissement américain, créé pour l'occasion, PHP (Peaked Hill Partners).

Les différents épisodes du rachat ont déjà fourni aux pouvoirs publics de multiples occasions, qu'il s'agisse de la Banque publique d'investissement ou des collectivités locales, de verser des cadeaux aux actionnaires, les anciens, comme les nouveaux. Et ceux-ci ont aussi reçu 8 millions d'euros au titre du CICE.

Pierre de Saintignon,

vice-président PS de la région, candidat aux prochaines élections régionales, a lui aussi annoncé le versement de 1,5 million d'euros sous prétexte d'aide à l'innovation et de 800 000 euros pour la formation. Les politiciens de la région, comme leurs amis du gouvernement, aiment donner des preuves d'amour au patronat. Ils continuent donc à

subventionner des patrons qui ne se cachent pourtant pas de vouloir augmenter leurs profits de 10%!

Quant aux 100 à 200 travailleurs menacés par un plan de licenciements, le vice-président ne leur a fait que de vagues promesses de ne laisser « personne sur le bord de la route ».

Des promesses comme cela, nombre de travailleurs licenciés en ont entendues, qui sont encore aujourd'hui au chômage, comme ceux de la proche usine de Solectron-Longuenesse. Par contre, une chose est sûre : les propriétaires du groupe Arc International vont encore s'enrichir.

Correspondant LO

Adrexo – Angers : une belle victoire

Le 8 juin et le 3 juillet, deux rassemblements ont eu lieu devant le site angevin d'Adrexo, une société spécialisée dans la diffusion d'imprimés publicitaires, pour protester contre le licenciement de la secrétaire du syndicat CGT de l'entreprise.

La mobilisation a payé puisque le 18 août dernier, le conseil des prud'hommes d'Angers, se conformant à l'avis de l'inspection du travail, a déclaré nul le licenciement et demandé sa réintégration immédiate. C'est une véritable satisfaction pour les dizaines

de camarades de travail qui avaient signé la pétition en faveur de la secrétaire du syndicat qui, en plus de garder son emploi, pourra comme prévu être candidate aux élections professionnelles du mois prochain.

Correspondant LO

Ministère de la Culture – Paris : les agents refusent d'être délocalisés

Depuis le 3 septembre, des assemblées générales ont rassemblé plus de deux cents agents de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication. Une pétition lancée fin juillet par la CGT, SUD et l'UNSA, a rapidement obtenu un vif succès, plus de 1 500 agents, sur 1 800 concernés, l'ayant déjà signée.

Depuis juillet en effet, les agents sont mobilisés pour protester contre les menaces de déménagement que la direction laisse planer. Un appel d'offres, paru sur le site Internet du ministère des Finances, a suscité leur inquiétude car il annonçait que l'État cherchait des locaux « desservis par les transports en commun » pour reloger leur administration.

Il était certes déjà question de déménager les agents de la Direction générale de la création artistique, dont les locaux de la rue Beaubourg dans le 3^e arrondissement de Paris voient leur bail s'achever fin 2016. Mais l'annonce de France Domaine, l'organisme public chargé de gérer l'immobilier appartenant à l'État, suggérait sans doute possible une remise en cause des autres sites de l'administration centrale du ministère, dans le quartier historique du Palais-Royal (rue des Pyramides, rue de Valois et rue

des Bons-Enfants).

Ces immeubles ont fait l'objet de travaux récents, importants et coûteux de ravalement, remise aux normes, et climatisation. C'est le cas de l'immeuble des Bons-Enfants, rue Saint-Honoré, inauguré en 2004 après 75 millions d'euros de travaux.

L'inquiétude des agents concernés tient au fait qu'un projet de « stratégie immobilière », autrement dit de réduction des coûts de fonctionnement du ministère, doit prochainement sortir des cartons : il y est question de densification des locaux existants et de délocalisation des services et des agents. De là à se retrouver regroupés dans un bâtiment en banlieue ou encore plus entassés dans le bâtiment des Bons-Enfants, il n'y a qu'un pas que les agents ne veulent pas franchir. Car, dans un cas comme dans l'autre, cela signifierait des conditions de travail dégradées par le rallongement du trajet

ou par l'entassement dans les locaux... sauf pour la ministre et son cabinet, qui resteront, quel que soit le scénario retenu, au Palais-Royal rue de Valois.

Ce n'est en effet pas la première fois que des opérations immobilières touchent les locaux du ministère. Certains se souviennent de la vente en 2003 pour une bouchée de pain au fonds d'investissement Carlyle de l'ancien immeuble de l'Imprimerie nationale, dans le 15^e arrondissement, il avait été racheté, quatre ans plus tard et quatre fois plus cher, pour y loger une partie du ministère des Affaires étrangères.

En cette rentrée, pour de nombreux agents du ministère, cette mise en vente des biens immobiliers de l'État, réalisée dans la précipitation, suivie ensuite, peut-être, de la location d'un nouveau bâtiment n'a qu'une logique : trouver des liquidités pour financer les cadeaux au patronat, exonérations diverses et CICE. La culture, là-dedans, passe au dernier plan. Quant aux conditions de travail des agents, ceux-ci sont bien décidés à les défendre eux-mêmes.

Correspondant LO

Areva : manifestation contre les suppressions d'emplois

Plusieurs syndicats d'Areva ont appelé à une manifestation devant le siège du groupe, à la Défense, près de Paris, mardi 15 septembre, pour protester contre un plan de restructuration ayant pour but de réaliser un milliard d'euros d'économies d'ici à 2017.

Après l'annonce de 4,8 milliards d'euros de pertes en 2014, la direction d'Areva, qui emploie 44 000 personnes, a annoncé la suppression de 6 000 emplois dans le monde, dont 3 000 à 4 000 sur les 29 000 employés dans les sites en France.

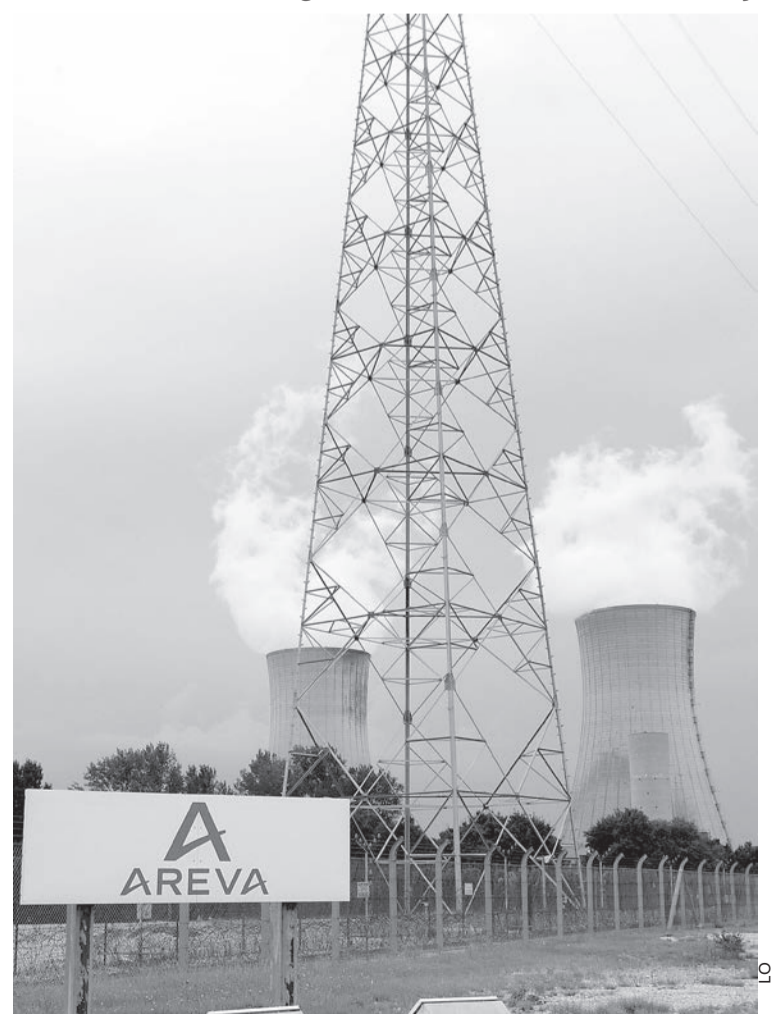
Un plan de départs dits « volontaires » doit être négocié d'ici la fin du mois. Mais quel sens peut avoir cette expression quand la direction soumet le personnel à un chantage explicite : si le nombre de départs est insuffisant, il y aura des licenciements.

Il y aurait de nombreuses raisons aux difficultés d'Areva : les dirigeants du groupe auraient eu des projets trop ambitieux ; les perspectives du nucléaire dans le monde seraient moins bonnes, en particulier depuis Fukushima. Mais quels moyens ont les travailleurs de vérifier ces affirmations ? Il faut d'ailleurs souligner

que ces prétendues difficultés n'empêchent pas les carnets de commande d'être pleins, représentant six années d'activité et plus de 46 milliards d'euros. Et de toute façon, ce n'est pas aux travailleurs de payer les conséquences de décisions et d'un fonctionnement dont ils ne sont en rien responsables.

Dans le cadre de cette restructuration, le groupe Areva a été contraint par l'État, son actionnaire principal, de vendre à EDF sa branche Areva NP, qui regroupe les activités de construction des réacteurs nucléaires. Les syndicats dénoncent le démantèlement, parlant d'un « mauvais choix » qui mettrait en danger la « pérennité de l'entreprise ». Mais, pour les travailleurs d'Areva, la question n'est pas de choisir une « politique industrielle » par rapport à une autre. La seule politique qui leur serait favorable est celle qui préserverait leur emploi et leur salaire.

Marc Rémy



Prosegur : convoyeurs de fonds en grève

Les convoyeurs de fonds de l'entreprise Prosegur de Lyon, Valence et La Talaudière (Rhône-Alpes) sont en grève. Depuis le 10 septembre, la totalité des convoyeurs tiennent des piquets de grève devant les trois sites.

Les répercussions se font déjà sentir. Les distributeurs de billets des banques alimentés par cette entreprise ne sont plus approvisionnés, et les fonds des clients ne sont plus collectés ni livrés sur les neuf départements desservis.

Les convoyeurs se sont mis en grève car ils se sont aperçus qu'il manquait 300 euros, en moyenne, sur la paie du mois d'août. Interpellée, la direction a annoncé qu'elle avait décidé de changer le mode de calcul des congés payés.



Piquet de grève.

Elle prétend ne plus vouloir compter certaines primes, les primes « non proratisées », alors que depuis vingt ans toutes les primes comptaient pour le calcul de l'indemnité de congés payés.

Or les primes sont une partie importante du salaire. Le salaire de base, seul, dépasse difficilement le smic. De plus, la direction annonce un changement de mutuelle défavorable aux salariés.

Après cinq jours de grève, la direction conditionnait toute négociation à la levée des piquets de grève. Mais, pour les grévistes, malgré les constats d'huissier, il n'est pas question de céder.
Correspondant LO

DCNS : débrayages contre le plan de compétitivité

DCNS compte plus de 12 000 salariés, dont 2 000 à Lorient, où sont produites les Fremms (frégates multimissions) pour l'armée française ainsi que pour l'exportation (Maroc, Égypte). Dans l'industrie de l'armement comme ailleurs, la rapacité des patrons n'a pas de limite.

C'est pour eux le profit avant tout. Insensibles envers ceux qui subissent les effets de leur production d'armes, ils le sont également quand il s'agit des conditions de travail de ceux qui les produisent.

Début juillet, la direction a annoncé la mise en place d'un plan de compétitivité, pudiquement appelé plan de performance. Elle veut remettre en cause les RTT, les horaires variables, et prévoit aussi une mobilité obligatoire des salariés entre les services, les

sites, voire un changement obligatoire d'entreprise. Elle a déjà programmé la suppression des services DGS qui comptent 400 travailleurs, dont 40 à Lorient chargés de la maintenance, et leur transfert dans une filiale détenue à 51 % par Veolia, ce que beaucoup considèrent en fait comme des licenciements.

À Lorient

Début juillet, 300 travailleurs ont débrayé contre ce plan et contre

les licenciements des collègues de DGS. Après les congés, à l'appel de la CGT, les salariés se sont à nouveau mobilisés, empêchant par deux fois la mise à l'eau d'une frégate en construction. La troisième fois, la sortie du bateau a pu se faire, avec une banderole « Non aux licenciements » déployée par des militants de la CGT. Ces différentes actions ont eu un écho dans la presse et ont permis à plusieurs centaines de travailleurs de montrer à la direction qu'ils ne veulent pas de son plan de compétitivité, ni des licenciements.

Le 8 septembre a eu lieu une journée d'action nationale sur tous les arsenaux à l'appel de la CGT, la CFDT et l'UNSA. 3 000 salariés ont répondu à cet appel

par des débrayages, dont 600 à Lorient. Depuis, la direction a fait une petite marche arrière, ne souhaitant plus imposer le changement d'entreprise aux camarades de DGS. Mais

elle maintient l'externalisation de leur boulot. C'est un chantage qui ne passe pas. D'autres actions sont prévues pour refuser son projet.
Correspondant LO

À Ruelle (Charente)

À l'appel de trois syndicats de l'entreprise, mardi 8 septembre, 350 travailleurs ont débrayé une heure pour montrer leur opposition au plan de la direction. C'est presque la moitié de l'ensemble du personnel, nettement plus que les débrayages récents.

Depuis la rentrée des congés d'été, le plan de compétitivité est le sujet de nombreuses discussions dans les ateliers et les bureaux. La première menace

est l'externalisation d'une partie des salariés (une quinzaine sur le site), vers une entreprise sous-traitante. Or celle-ci vient de licencier un de ses salariés pendant le mois d'août.

Les autres mesures qui font réagir sont celles sur l'augmentation du temps de travail et la modulation des horaires et des congés qui accompagneront les suppressions d'emploi.
Correspondant LO

Renault Cléon : le suicide de deux travailleurs et les responsabilités de la direction

Durant les congés d'été, deux travailleurs de l'usine Renault de Cléon, près de Rouen, se sont suicidés à leur domicile. Ce n'est pas la première fois que cela se produit, les suicides de ces deux travailleurs faisant suite à d'autres qui ont eu lieu sur le site même. En avril 2013, un salarié âgé de 35 ans s'était pendu sur son lieu de travail, un autre s'était également suicidé en janvier 2014 dans les mêmes conditions.

Sans être forcément la raison première de ces gestes fatals, la situation à l'usine, où l'exploitation s'est accrue, où les pressions de l'encadrement sont devenues souvent intolérables, aussi bien dans les ateliers que dans les bureaux, a été de façon indiscutable le facteur aggravant. Cela est incontestable pour de nombreux salariés.

L'un des travailleurs,

qui s'est suicidé la veille du jour où il aurait dû revenir à l'usine, avait passé un BTS que la direction ne reconnaissait pas depuis des années. Il avait beau se démener, acceptant les heures supplémentaires, courant bien souvent pour faire la production et être « un bon travailleur » selon sa hiérarchie... elle ne lui donnait rien pour autant. Et il en souffrait.

Dans les ateliers, tous ressentent qu'ils ne sont plus que « de la chair à produire, à créer du profit ». Le travail est très souvent une simple suite d'opérations imposées, répétitives. À cela s'ajoute une pression constante de l'encadrement, qui supprime ou cherche à supprimer des postes de travail et qui exige la baisse des temps pour toutes les opérations. La direction utilise la précarité des salariés intérimaires et, de fait, augmente la pression sur les embauchés pour exiger toujours plus de production.

La moindre seconde « perdue pour la production » est considérée comme un drame. Au moindre écart, on est convoqué à un entretien dans le bureau du

chef. Dans ces conditions, les relations humaines se dégradent. La direction combat les moindres solidarités au travail, en voulant faire croire que le dialogue individuel entre le salarié et le chef peut résoudre tous les problèmes « humains », peut améliorer les conditions de travail et même... augmenter le salaire. « Si vous avez des problèmes, venez me voir... ne faites pas appel aux délégués », dit la hiérarchie. Ceux qui s'y laissent prendre ne peuvent que s'en mordre les doigts.

Suite aux deux précédents suicides, qui avaient eu lieu dans l'usine même, la direction avait tout fait pour se dédouaner, parlant d'un manque de dialogue et proposant des

petits-déjeuners-croissants de temps en temps. Cela a été vu de la part des travailleurs comme une réelle provocation. Elle a aussi mis en place une commission paritaire pour associer certains syndicalistes à sa politique !

Compétition entre les salariés, entre les équipes, entre les usines, dénigrement des militants se sont accrus ces dernières années. Par de multiples moyens, la direction tente de créer une ambiance pourrie. Harcèlement, stress, pressions, humiliations sont la réalité quotidienne à l'usine de Cléon. Elle éclaire ce qui peut conduire des camarades de travail à commettre l'irréparable.
Correspondant LO

Smart : 61 % des ouvriers rejettent le chantage de la direction

Lors du référendum pour ou contre le « Pacte 2020 » de la direction de l'usine Smart de Hambach en Moselle, 61 % des ouvriers ont voté contre ce plan qui prévoit, en plus d'un retour aux 39 heures payées 37, un blocage des salaires pendant cinq ans. Si, sur l'ensemble du personnel, le oui l'emporte comme l'ont amplement relayé les médias, c'est en raison du vote favorable à 74 % des Etam et des cadres.

Au final, la direction se vante que 56 % du personnel de la Smart a voté pour son plan. Ce qui est une escroquerie à plus d'un titre, la direction de la Smart n'ayant bien sûr pas demandé leur avis aux milliers de travailleurs installés sur le site, employés par les sous-traitants, et qui seraient touchés par un retour aux 39 heures.

Le vote s'est déroulé un pistolet sur la tempe des salariés. En cas d'une victoire du non, la direction faisait planer la menace d'une délocalisation de la production dans l'usine Renault de Novo Mesto, en Slovaquie, où est produite la Smart 4 places sur les mêmes chaînes que la Twingo. Comme d'habitude, c'est le manque de « compétitivité » du site de Hambach qui était pointé du doigt, Mercedes se gardant bien de comparer les salaires de Hambach

à ceux des usines allemandes du groupe, bien plus élevés !

Si parmi les travailleurs, l'inquiétude sur l'avenir est là, ils savent aussi que le chantage à l'emploi est un marché de dupes. L'usine Smart est située à quelques kilomètres de l'usine Continental de Sarreguemines et l'expérience des ouvriers de Continental Clairoux dans l'Oise, à qui la direction avait promis le maintien de l'emploi en échange d'un retour aux 39 heures, avant de fermer l'usine, est dans tous les esprits.

De plus, la garantie de l'emploi jusqu'en 2020 est une promesse qui n'engage en rien la direction : elle vient de faire des investissements – subventionnés par les pouvoirs publics – pour produire le nouveau modèle de Smart qui vient de sortir.

Du côté des syndicats, la CGT, la CFDT et la CFTC

avaient marqué, après des hésitations pour certains, leur opposition au projet de la direction. Ils ont été suivis par la majorité des ouvriers – contrairement à ce que prétendent les commentateurs qui ont brodé sur les syndicats qui ne seraient plus représentatifs des salariés.

Les négociations direction-syndicats devaient reprendre le 16 septembre. Pour que le plan de la direction soit appliqué, il

devrait être approuvé des syndicats représentant 30 % du personnel. Seule la CGC (20 % des voix aux élections) a fait campagne pour le plan de la direction. Il faudrait que la CFTC (26 %) lui emboîte le pas, ce qui n'est pas dit.

De toutes façons, CGT (36 %) et CFDT (17 %), majoritaires à elles deux, ont annoncé qu'elles feront jouer leur droit d'opposition.

Le référendum organisé à la Smart s'inscrit dans

une campagne patronale et gouvernementale contre le monde du travail. Et en effet, la direction n'a pas besoin de plus de travail : elle vient d'annoncer sept vendredis non travaillés. Elle n'a même pas besoin d'imposer 39 heures puisque son projet est de revenir aux 35 heures en 2020. Elle veut juste faire baisser les salaires... dans un groupe riche à milliards ! Il n'en est pas question.

Etienne Hourdin



L'entrée de l'usine Smart.

Technicolor – Rennes : la mobilisation reprend

CDI intérimaires : le beurre et l'argent du beurre pour PSA

Après la trêve estivale, les débrayages qui ont eu lieu régulièrement depuis le mois d'avril ont repris au centre Technicolor de Rennes.

Les travailleurs protestent contre la politique salariale de la direction ressentie comme profondément injuste. Celle-ci impose un quasi-blocage des salaires depuis plusieurs années alors qu'au nom de la bonne santé financière retrouvée du groupe, elle s'accorde à elle-même des rémunérations largement à la hausse.

La direction tente d'expliquer aux travailleurs que le salaire n'est pas l'ensemble de la rémunération, qu'il y a aussi la prime d'intéressement, ainsi que la prime exceptionnelle de 600 euros cette année au titre du retour aux bénéfices, sans oublier la cotisation à la mutuelle dont elle paie une bonne partie, et

la subvention qu'elle verse pour la restauration collective le midi !

Évidemment, ces arguments ne font pas le poids face à la réalité des augmentations (ou des non-augmentations pour beaucoup) distribuées cet été. La direction agite maintenant le hochet d'un plan épargne retraite. Ainsi, pour ne pas avoir à discuter des salaires, elle essaie de détourner l'attention sur des éléments annexes et aléatoires de la rémunération. Mais pour payer les factures chaque mois, il faut pouvoir compter sur un salaire fixe. Voilà pourquoi les travailleurs ont repris les débrayages, avec comme consigne donnée aux syndicats de mettre en préalable à une mise en place d'un plan épargne retraite le fait que la direction revoie à la hausse sa politique salariale.

Correspondant LO

La direction de PSA s'est vantée lundi 14 septembre d'avoir conclu avec le groupe de travail temporaire Manpower un accord portant sur le recrutement de 300 CDI intérimaires. Un accord qui est évidemment tout bénéfique pour le patron.

CDI intérimaire, on pourrait croire à une mauvaise plaisanterie... Mais ce dispositif est bien réel : il émane d'un accord national signé entre le patronat et certains syndicats en juillet 2013. C'est l'entreprise de travail temporaire (ETT) qui embauche un salarié en CDI, puis le met à disposition d'une entreprise, comme un intérimaire. Pendant le temps de la mission, ce travailleur fait le même travail que n'importe quel embauché, mais sans bénéficier des droits des salariés de l'entreprise, de ses conventions collectives, etc. Pendant la période dite d'intermission, où le donneur d'ordres n'a plus besoin du

salarié, celui-ci doit impérativement rester joignable et à disposition dans la demi-journée.

Pour les grandes entreprises comme PSA, c'est le statut rêvé : le CDI intérimaire est à disposition, qu'il travaille ou pas ; les périodes d'intermission sont rémunérées – au smic – par l'ETT ; et le dispositif évite qu'un intérimaire qui s'est formé sur un poste n'aille travailler ailleurs dans les périodes où l'employeur n'a pas besoin de lui. Cerise sur le gâteau : PSA, ou toute autre entreprise qui emploie un CDI intérimaire, n'a à payer ni ses formations ni ses congés, qui sont pris en charge par l'ETT.

Le travailleur intérimaire, en revanche, perd sur tous les tableaux : le salaire est plus bas, puisque la prime de précarité disparaît ; et dans les périodes d'intermission, il doit rester les yeux rivés sur son téléphone, sans pouvoir accepter d'autres

missions peut-être plus intéressantes.

Mais tout cela n'était pas encore assez pour les patrons : lorsque ce dispositif a été intégré dans la loi sur le « dialogue social » (la loi Rebsamen), l'été dernier, le Medef a exigé qu'il soit encore durci. Le gouvernement s'est exécuté. La durée maximale d'une mission chez le même employeur a été portée à trois ans (contre 18 mois auparavant) et le délai de carence entre deux missions tout bonnement supprimé.

Les CDI intérimaires embauchés chez Peugeot sont donc à disposition du patron pendant trois ans, travaillent quand cela arrange celui-ci, et, le reste du temps, demeurent à disposition... payés par l'agence d'intérim.

Les CDI intérimaires doivent être embauchés par PSA, comme tous les autres milliers d'intérimaires employés par le groupe !

Correspondant LO

Coliposte et La Poste Paris : non aux licenciements, non à la l'aggravation des conditions de travail

À la veille des congés d'été, la direction de La Poste a fait brutalement annoncer par son directeur de Paris 14, qu'à partir du 15 septembre, elle entendait imposer aux agents du centre la reprise d'une partie des activités – la livraison des colis – faite jusqu'ici par des salariés des sous-traitants de Coliposte (une des structures de La Poste). Ce que la direction présente comme un test pourrait entraîner le licenciement dans un premier temps des 22 salariés qui font ce travail.

La Poste a préparé en secret de gros aménagements, et pas seulement à Paris 14, en vue de supprimer un nombre considérable d'emplois, assurés jusqu'ici par de petites sociétés sous-traitantes dont l'existence ne dépend que de La Poste. Transférer l'activité de ces salariés aux postiers revient à les

priver d'emploi. En clair La Poste voudrait aggraver les conditions de travail de ses agents pour pouvoir licencier leurs camarades des sociétés sous-traitantes.

C'est pour essayer de faire passer ce sale coup sans vague que la direction de La Poste a présenté cette opération comme un test, qu'elle prétend être

un simple aménagement des conditions de travail de certains postiers. Mais il ne s'agit pas d'une petite opération locale. L'attaque est menée conjointement à l'échelle nationale. Ces prétendus tests La Poste dit vouloir les faire à Lyon, Saint-Etienne, Nantes où des salariés de Coliposte ont justement fait grève cet été contre les menaces qui pèsent sur eux. Derrière tout cela il y a la reprise envisagée par La Poste, dans toutes les grandes villes du pays, du travail de livraison des colis assuré jusqu'ici par Coliposte, avec la menace de centaines voire des milliers de licenciements à Paris et dans tout le pays.

En tout cas, sur Paris 14, le syndicat CGT a

immédiatement alerté les postiers en dénonçant le caractère indigne de l'opération et en affirmant l'unité d'intérêts de tous les salariés quel que soit leur employeur formel, ceux de Coliposte comme des agents de Paris 14. Les postiers ont informé leurs camarades de Coliposte qu'ils ont pu croiser de ce qui les menaçait. Les postiers ne veulent pas prendre le travail de leurs camarades, d'autant moins qu'ils se trouvent déjà surchargés au travers des réorganisations permanentes qu'ils doivent subir sans cesse. Plusieurs dizaines de facteurs directement concernés ont voté encore il y a quelques jours la motion qui dénonçait

cette opération. Le problème a également été évoqué au niveau des postiers de Paris. Dans différents centres, des militants CGT ont décidé d'alerter les salariés.

D'un côté la direction use de la menace pour que les postiers de Paris 14 assurent la livraison des colis, et de l'autre elle s'assoit sur toutes les lois toujours en cours qui imposent encore certaines obligations aux employeurs qui veulent licencier, opérer des restructurations et modifier les conditions d'emplois de leurs salariés. Comme toujours La Poste se veut à l'avant-garde des innovations contre les quelques droits des salariés.

Correspondant LO

Hôpital de la Croix-Rousse – Lyon : coup de colère en réanimation

Lundi 7 septembre, le personnel de réanimation de l'hôpital de la Croix-Rousse, à Lyon, a décidé de réagir par une action surprise en se mettant en grève et en descendant six lits sur le parvis du bâtiment médical chirurgical. Il entendait manifester son opposition au projet de réorganisation du service que la direction veut imposer.

Ce projet prévoit la suppression du poste d'aide-soignante de nuit pour les cinq lits de soins continus ainsi que la suppression du pool technique des cinq infirmiers spécialisés. Outre la dégradation des conditions de travail que cela entraînerait, l'équipe a voulu aussi dénoncer les conditions de soins auprès des malades. La présence d'une aide-soignante la nuit est essentielle. D'ailleurs ce poste avait été obtenu après une grève lors de l'ouverture du service en 2011.

Quant aux cinq infirmiers du pool technique, ils réalisent des tâches qui ne peuvent pas être assurées par les infirmières du secteur, comme par exemple les dialyses intermittentes. Celles-ci nécessitent des contrôles nombreux toutes les demi-heures, une longue préparation des



appareils et un nettoyage complet. Ces infirmiers ont d'ailleurs reçu une formation spéciale pour ce travail. De plus, ils sont aussi d'une aide non négligeable pour la surveillance des malades.

Les directeurs, surpris par cette colère soudaine, se sont précipités pour essayer de convaincre les grévistes de remonter les lits en les menaçant de sanction. Ils ont pu constater leur détermination car il a fallu plus de

1 heure 30 pour faire remonter les lits en échange d'une réunion de concertation qui s'est tenue immédiatement après et à laquelle l'ensemble des grévistes s'est rendu. Là, le personnel a tenu à se faire entendre et à expliquer les raisons de son refus du projet. Depuis, un groupe de travail s'est mis en place. Sans doute, cela permettra de limiter les conséquences néfastes de cette réorganisation.

Correspondant LO

Intermarché Bruay-La-Buissière : la lutte continue

Depuis le 15 mai, les salariés de la base Intermarché de Bruay-La-Buissière, dans le Pas-de-Calais, mènent des débrayages d'une heure tous les jours, protestant notamment contre le recours quasi systématique aux heures supplémentaires et des conditions de travail et de sécurité inacceptables.

L'importance des débrayages dépend des jours et des équipes mais ils mobilisent une soixantaine de salariés qui ont la volonté de continuer tant que le patron ne reculera pas face à leurs revendications pour de meilleures conditions de travail et la baisse de la charge de travail. Au mois de juin, un barbecue organisé par la CGT avait rassemblé dans une ambiance chaleureuse une soixantaine de salariés dont des intérimaires, montrant ainsi à la direction leur volonté de poursuivre la lutte.

Dans cette base où environ 250 salariés travaillent dans des températures comprises entre 4 et -24 degrés, les cadences ne cessent d'augmenter et plusieurs tonnes de marchandises sont chaque jour manipulées. Tout ce travail se fait sous l'œil attentif des chefs qui guettent et sanctionnent la moindre conversation ou petite pause des salariés. Aux harcèlements et au stress s'ajoutent les accidents et maladies liés

à un travail très physique. Les salaires quant à eux stagnent à 1 400 euros maximum pour un travailleur en équipe, même avec ancienneté, et la direction ne paye pas toutes les heures supplémentaires.

Jusqu'à maintenant, cette direction fait la sourde oreille. Elle essaye d'impressionner en convoquant des salariés un à un pour leur mettre la pression et tenter d'arrêter ainsi les débrayages. Certains ont droit à un sermon, d'autres sont isolés de leurs collègues, et des intérimaires ne sont pas repris parce qu'ils ont pris part aux débrayages.

La direction a baissé la prime d'intéressement, prétextant les débrayages. Elle a le culot de dire que ce sont les travailleurs qui coûtent cher. Pourtant ce sont bien eux qui font tourner la base et produisent avec tous les salariés du groupe Les Mousquetaires les 3,8 milliards de profits, en hausse encore cette année!

Correspondant LO

Retraites complémentaires : non aux attaques du Medef !

Depuis des mois le Medef et les syndicats discutent des systèmes de retraite complémentaires (Arrco pour tous les salariés et Agirc pour les cadres) qu'ils gèrent paritairement. L'objectif est de « trouver des solutions » aux déficits des deux caisses (1,153 milliard pour l'Arrco et 1,985 milliard pour l'Agirc en 2014). Avec l'explosion des chiffres du chômage, les cotisations des salariés ne suffisent plus à financer entièrement les retraites complémentaires. Une prochaine réunion présentée comme décisive est fixée le 16 octobre.

En ce qui concerne le Medef, ses « solutions » sont bien sûr d'aller chercher les milliards qui manquent dans les poches des salariés, en diminuant les montants des retraites. Il propose que, à partir de

2019, un salarié arrêtant de travailler à 62 ans se voie appliquer une décote de 30% la première année, 20% la suivante, puis 10% à 64 ans, pour « bénéficier » – si on peut dire – d'une retraite à taux plein à 65 ans.

L'Ugict-CGT a calculé ce que représenterait ce système pour une cadre gagnant environ 3450 euros par mois net et voulant partir à 62 ans. Avec le système actuel, elle aurait droit dès 62 ans à une retraite totale de 2355 euros par mois (Sécurité sociale plus complémentaires). Si les propositions du Medef étaient retenues, elle perdrait la première année de sa retraite 320 euros par mois, la seconde, 213 euros et la troisième, 106 euros. Au total entre 62 et 65 ans, elle perdrait 7667 euros.

L'objectif clairement affiché du Medef est d'obliger les salariés à prendre leur retraite plus tard et de diminuer le montant



Manifestation septembre 2013.

de celles-ci. D'ici à 2020 les « solutions » du Medef permettraient de prélever 1,8 milliard d'euros sur le dos des retraités.

Les mesures que veut imposer le Medef sont un vol pur et simple. Les salariés ont cotisé toute leur vie pour leurs retraites complémentaires. Si les caisses sont en difficulté, ce n'est pas du fait des futurs

retraités mais uniquement du fait de la politique gouvernementale et patronale responsable du chômage qui explose, des fermetures d'usines et des plans de licenciements massifs. Les milliards que le Medef veut faire payer aux salariés, c'est dans les poches du patronat qu'il faut les prendre.

Cédric Duval

FIL ROUGE

Le naturel revient au galop

« Les Allemands nous ont pris nos Juifs, ils nous rendent des Arabes », a lancé Patrick Devedjian en pleine conférence de presse sur l'accueil des réfugiés. Si cette prétendue blague raciste lui a échappé, le forçant à s'excuser, c'est aussi parce que de tels propos sont monnaie courante dans son parti Les Républicains.

Le style c'est l'homme :

parfaitement écœurant, comme les idées qu'il véhicule.

Ils ont voulu voir Vesoul

Un président et douze ministres ont visité la Haute-Saône le 14 septembre. À Vesoul, ils ont promis d'ouvrir 1000 maisons dédiées aux services publics en zone rurale, mais ces dix dernières années l'État a laissé fermer 7000 bureaux de poste

ruraux. Il ne suffit pas non plus d'ouvrir 108 maisons de santé quand une maternité sur cinq a fermé, tout comme des hôpitaux locaux, et maintenant des services d'urgence en zone rurale.

Le président et ses ministres ne se préoccupent pas plus des habitants des villages que de ceux des villes ou des banlieues. Prétextant s'intéresser aux campagnes, en fait ils sont surtout préoccupés par la leur.

Le diable dans le bénitier

Après le mariage pour tous et la pilule du lendemain en remplacement de l'hostie du dimanche, un nouveau coup s'abat sur l'Église de France : la CGT s'est implantée chez le personnel laïque de l'évêché de Metz.

Il y a près de 150 salariés dans ce diocèse, de l'employé de ménage au bibliothécaire, payés par l'État, statut particulier des cultes

en Alsace-Moselle oblige, mais dirigés par l'évêque. En vrai patron de droit divin, ce dernier refuse d'organiser des élections professionnelles, de constituer un CHSCT, d'accéder à toute revendication, etc. Mais les militants de la CGT ne se découragent pas et ils ont rendu publique l'attitude de leur patron mitré.

Plus fort que changer l'eau en vin, l'évêque de Metz est-il en passe de transformer les sacristies mosellanes en soviets ?

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte Ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie *Lutte Ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal septembre 2015.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte Ouvrière, en les envoyant à l'adresse

suivante: Lutte Ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66% de ce don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à une réduction d'impôt de 200 €, à

condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte Ouvrière Lutte de classe
 Nom Prénom
 Adresse
 Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord, Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur internet

www.lutte-ouvriere.org
 www.union-communiste.org
 contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

Lutte Ouvrière sera présente aux élections régionales

Mercredi 16 septembre 2015, Nathalie Arthaud, porte-parole nationale de Lutte Ouvrière a annoncé, lors d'une conférence de presse, la présence des listes « Lutte Ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs » dans toutes les régions de la France continentale aux prochaines élections régionales des 6 et 13 décembre.

Il n'y aura pas de listes Lutte Ouvrière en Corse. En revanche il y en aura une à La Réunion, et les camarades de Combat Ouvrier présenteront une liste en Guadeloupe.

La Martinique et la Guyane, qui ont changé de statut, ne sont pas concernées par ces Régionales, mais il s'y déroulera aux mêmes dates des élections à une collectivité territoriale. En Martinique, les camarades de Combat Ouvrier présenteront une liste.

Nous publions ci-dessous la présentation faite par notre camarade Nathalie Arthaud.

Nous voulons faire entendre le camp des travailleurs. Nous voulons que ceux des salariés, des chômeurs, retraités, qui sont conscients d'être sacrifiés sur l'autel des profits patronaux et qui ne l'acceptent pas, puissent le dire. Nous voulons que les travailleurs qui ont une conscience de classe et qui veulent affirmer leurs intérêts puissent le faire.

Dernièrement on a entendu les agriculteurs, les petits et même les gros. Il faut que les salariés, les travailleurs, les exploités puissent aussi s'exprimer. Prenez l'ouvrier qui se lève tous les jours à 5 heures pour fabriquer des voitures et qui n'arrive même pas à s'en payer une correcte; prenez celui qui a passé dix ans en usine ou sur un chantier, qui y a laissé sa santé et à qui on demande de faire des journées de 8h30 ou de 9 heures. Nous voulons qu'ils aient la possibilité de s'exprimer sur leurs besoins, sur leurs revendications.

Comment peuvent-ils le faire dans cette élection? S'ils en étaient réduits à choisir entre les listes des partis institutionnels, ils ne pourraient pas le faire.

Ne parlons pas de la droite et de l'extrême droite, ce sont des partis dévoués à l'ordre bourgeois, des partis antiouvriers et réactionnaires s'il en est. Mais à gauche, quel parti reste-t-il pour mettre en avant les intérêts de classe des travailleurs? Aucun.

Le PS au gouvernement répète à longueur de journée que les travailleurs et les patrons sont dans le même bateau. Toutes

faire entendre leur voix.

Pour qu'ils puissent dénoncer les coups patronaux et la politique antiouvrière du gouvernement. Tous les jours, on nous parle des difficultés du patronat et des mesures qu'il faudrait prendre pour l'aider, nous voulons donner la possibilité aux travailleurs, aux chômeurs, aux retraités de mettre en avant les mesures qui leur sont vitales.

Sinon quel choix auraient-ils dans ces élections? De voter pour les uns dans le seul but d'en éliminer d'autres? De se faire utiliser par des partis bourgeois qui feront une

se succèdent arrosent en effet le patronat de subventions, de crédit d'impôts, d'exonérations et le chômage ne cesse de monter. Il est donc manifeste, visible, prouvé, que cela ne marche pas. Et qu'est-ce que l'on continue à entendre du matin au soir? Qu'il faut baisser les charges des entreprises!

Ce mensonge est asséné comme l'évidence, comme la vérité absolue. Et fort de ce succès, voilà que le patronat, aidé du gouvernement, nous explique maintenant qu'il faut simplifier le Code du travail pour combattre le chômage, qu'il faut

et qui ne supportent plus d'entendre le patronat et ses serviteurs politiques monopoliser la vie politique doivent prendre la parole. Cette élection leur en donne l'occasion.

Personne ne pourra se tromper sur le sens des votes pour Lutte Ouvrière. Ils seront interprétés comme l'affirmation d'un camp, celui des salariés, chômeurs, retraités, qui sont victimes de la crise et qui sont conscients d'être sacrifiés mais qui ne l'acceptent pas!

Au-delà de la situation immédiate des travailleurs, nous voulons faire entendre les perspectives communistes. Nous voulons profiter de ces élections pour montrer qu'il existe un courant politique qui se place dans la perspective du renversement du pouvoir de la bourgeoisie sur la société, du changement révolutionnaire de la société.

Car l'organisation capitaliste de la société est non seulement incapable d'assurer à tout un chacun de quoi faire face à ses besoins élémentaires, mais elle pousse l'humanité vers la barbarie. Les dirigeants actuels de cette société, la grande bourgeoisie et ses sous-fifres politiques, sont incapables de résoudre aucun des problèmes fondamentaux qui se posent à la société, que ce soit la crise économique, le chômage de masse, que ce soit la pollution ou les multiples guerres qui transforment de plus en plus de régions du monde en enfer pour la population, et qui jettent aujourd'hui des millions d'enfants, de femmes et d'hommes sur les routes.

Le système capitaliste est en faillite sur tous les plans. Il faut que la tradition qui a été présente pendant longtemps dans la classe ouvrière, celle du communisme révolutionnaire, continue de se manifester dans le monde du travail. Le Parti communiste en porte certes encore le nom mais il n'en défend plus les idées. Nous continuons de nous en revendiquer car les idées de lutte de classe ont représenté une force pour les travailleurs dans le passé et, nous en sommes convaincus, ce sont elles qui représentent toujours la seule perspective valable pour les travailleurs et pour toute la société.



Nathalie Arthaud avec les candidats têtes de listes régionales lors de la conférence de presse.

les décisions qu'il prend sont favorables au grand patronat et font reculer la condition ouvrière, mais il s'évertue à nous faire croire qu'il n'y a pas d'intérêts contradictoires et que, pour les travailleurs et, un jour, cela finira par aller mieux!

Quant à la gauche radicale, le PG de Mélenchon ou le PC, bien sûr, ils se démarquent de la politique du gouvernement. Mais ce n'est pas pour s'adresser spécifiquement aux travailleurs et mettre en avant un point de vue ouvrier. Ce n'est pas pour défendre une politique qui représente les intérêts des travailleurs dans ce que ces intérêts ont de fondamentalement opposés à ceux de la bourgeoisie.

Nous présentons des listes dans toutes les régions pour que les travailleurs qui le souhaitent puissent

politique contraire à leur intérêt?

Nous proposons à l'électorat populaire de se prononcer sur une politique qui représente les intérêts de la classe ouvrière à court et à long terme. Cela signifie, dans les conditions actuelles de la crise, de mettre en avant un programme de lutte contre le chômage et la baisse du pouvoir d'achat.

Pour ne prendre que ce point, le chômage, nous dirons qu'on peut combattre le chômage en imposant l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire.

Cela fait dix ans, vingt ans, trente ans, que la classe politique répète qu'il faut baisser les charges et subventionner le patronat pour combattre le chômage. Tous les gouvernements qui

supprimer les 35 heures!

Nous, nous disons qu'il faut interdire les licenciements et les suppressions d'emplois dans les entreprises. On nous répond que ce n'est pas «réaliste» et on nous invente un tas d'objections. Parce que dans cette société la seule politique qu'ils considèrent comme «réaliste» c'est de faire la politique patronale, c'est de faire reculer les travailleurs des décennies en arrière, pour qu'ils soient de plus en plus exploités.

Prenez les 35 heures! Les banquiers, les capitalistes ont mis l'économie au bord du gouffre. Aujourd'hui la spéculation continue, les grands groupes qui ont de l'argent par-dessus la tête ne veulent pas investir, ils ne veulent pas embaucher, et on nous dit que si l'économie va mal c'est à cause des 35 heures!

Les travailleurs qui ont une conscience de classe